



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTÉGRATEUR
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIERIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

GÉOLOCALISATION
& MONITORING

OFIS
IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



66^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3830 du Vendredi 19 octobre 2018 - 66^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ACERAC

Jean Roger Dzamba
nommé à la tête
de l'hôtel
Saint-François
de Paule



(P.11)

Accusé de génocide dans le Pool

Le Gouvernement
veut engager
des poursuites

Clément Mouamba (P.3)



Parlement

L'accord-cadre entre le Congo et
le Saint Siège sur les relations entre l'Etat
et l'Eglise Catholique au cœur des débats

(P.3)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement
à ne pas manquer notre rubrique
hebdomadaire

«Un Dimanche en paroisse».

Mardi 23 octobre 2018,
Paroisse Notre-Dame des Victoires
de Pounga
(Diocèse de Pointe-Noire)

La Rédaction.

Défaite compromettante des Diables-Rouges à Monrovia

Signaux d'alarme au rouge!



Les vaincus de Monrovia (P.19)

EN VENTE
A LA SEMAINE AFRICAINE

«Prions en Eglise»,

Edition Africaine

Prix: 1500 F. CFA

Pour tout contact, téléphoner
au numéro: 06 600 51 44.

Editorial

Mgr Ernest
Kombo

Energie électrique

De fortes perturbations
en vue!

(P.5)



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 11/2018/MEPSA/UCP-PRAASED

«Recrutement d'un Responsable en Sauvegardes Environnementale et Sociale (RSSE) du PRAASED

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement du Responsable en Sauvegarde Environnementale et Sociale (RSSE) du PRAASED.

II. Mission du Responsable en Sauvegardes Environnementale et Sociale (RSSE)

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Sauvegarde Sociale et Environnementale (RSSE), est chargé de la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale et sociale, relatif aux activités du PRAASED. Elaborer le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), assurer la mise en place et mise en œuvre de celui-ci.

Le/la spécialiste en Sauvegardes Environnementale et Sociale devra de manière globale, s'assurer que l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des activités du projet prennent en compte les aspects sociaux et mesures de gestion des risques sociaux agréés dans les instruments de sauvegarde (CGES et CPPA).

III. Tâches et responsabilités (Extraits des termes de référence) :

Il accomplit les tâches suivantes :

- l'élaboration et la mise à jour des PTBA du PRAASED, en ce qui concerne les activités impliquant les communautés et le suivi social et environnemental;
- l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés

relatif aux activités impliquant les communautés et le suivi social et environnemental ;

- la préparation des DAO ; en s'assurant de l'insertion dans les DAO et les marchés des travaux du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales ;

- De conduire dans les zones du projet des actions de plaidoyer auprès des communautés locales pour la sécurisation des infrastructures mises en place dans le cadre du projet ;

- D'appuyer la mise en place et la gestion des Comités Locaux de Gestion des écoles ;

IV. Profil et qualifications requis

Le candidat au poste Responsable en Sauvegardes Sociale et Environnementale doit avoir le profil et les compétences minimales suivantes :

- avoir un diplôme universitaire (Bac + 4 au moins) en sciences environnementales, sociologie, psychologie, anthropologie, géographie ou équivalent ;

- avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dont au moins trois (3) ans dans le suivi environnemental et social des projets de développement ;

- avoir une bonne connaissance des procédures et de la réglementation nationale, des procédures et des politiques opérationnelles de la Banque Mondiale en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;

- avoir la capacité de travailler en équipe ;

- avoir une bonne expérience dans la gestion et l'encadrement des communautés ;

- avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel du pays ;

- avoir une bonne expérience de travail avec les populations autochtones et les populations vulnérables ;

- être capable de travailler dans un environnement multiculturel ;

- avoir une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels (Word, Excel, Power Point, Internet, etc.) ;
- avoir une bonne expression orale et écrite en français ; avoir une maîtrise des langues nationales serait un atout.

V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation (N.B : les originaux du ou des diplômes seront exigés des candidats inscrits sur la liste restreinte validée qui seront appelés aux tests) ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

* Une analyse des dossiers ;

* Un test écrit ;

* Un entretien devant un panel.

VII. Informations et Réponse

à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 29 octobre 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Responsable en Sauvegardes Environnementale et Sociale (RSSE) du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED

À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,

Coordonnateur du PRAASED

au 134 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU,

à côté de l'UNESCO

E-mail : praaseducp@gmail.com ,

Téléphone : 00 242 06 701 74 68 / Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 12 octobre 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI,
Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05 / E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE TBANSCONTINENTAL TRADING COMPANY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, Immeuble Burostock, Avenue de l'Indépendance, Quartier Centre-ville,
Arrondissement III Poto-Poto / RCCM N°CG/BZV/08 B 1408

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes des décisions prises par le Gérant et représentant de l'Associée Unique lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Décembre 2017 et dûment enregistrées à Brazzaville le 09/08/2018 à la recette des domaines et timbres de Poto-Poto sous le Folio 004/I n° 0015, il a été prononcé la DISSOLUTION ANTICIPEE de la SOCIETE TRANSCONTINENTAL TRADING COMPANY SARL.

Conformément à l'article 201 alinéa 3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt

Economique aux Statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de la transmission universelle du patrimoine de la Société à l'Associée Unique, à savoir: la MINOTERIE DE MATADI, en sigle «MIDEMA».

DEPÔT: Le dépôt légal de la dissolution a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 Février 2018, sous le n° 18 DA 78, conformément à la Loi.

Fait à Brazzaville, le 15 Octobre 2018.

Pour insertion,
Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU,
Le Notaire.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Nos Partenaires

Séminaires de formation en management et en informatique

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
Formations after-work (en informatique)					
Réaliser des présentations captivantes & professionnelles avec Prezi	15 - 17 Octobre 2018	3 jours	16h00 - 19h00	Brazzaville	75 000
Mindmapping : conception de cartes mentales ou cartes des idées	22 - 24 Octobre 2018	3 jours		Brazzaville	75 000
Excel 2016 : Tableaux Croisés Dynamiques & fonctions "SI"	22 - 24 Octobre 2018	3 jours		Brazzaville	75 000
Séminaires de formation en management					
Supply Chain Management : logistique, achat, approvisionnement	05 - 09 Novembre 2018	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire (Hôtel Elaïs)	750 000
Techniques de passation de marchés	05 - 09 Novembre 2018	5 jours		Bangui (RCA)	750 000
Gestion du risque opérationnel inhérent aux activités bancaires	19 - 23 Novembre 2018	5 jours		Brazzaville (Hôtel Ledger)	750 000

Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98
Email: congo@trainis.com
09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo
www.trainis.com

Accusé de génocide dans le Pool

Le Gouvernement veut engager des poursuites

Suite à l'appel à manifester à Genève qui circulait sur les réseaux sociaux, pour dénoncer un supposé génocide à l'endroit de l'ethnie «Lari», crime qui aurait été perpétré dans le département du Pool, le Gouvernement par l'entremise du Ministère des Affaires étrangères a rendu public le 10 octobre 2018 un communiqué dans lequel il s'inscrit en faux contre de telles allégations. Tout en réfutant ces «allégations mensongères», il a indiqué avoir saisi ses conseils afin d'engager une action en justice, pour diffamation contre les auteurs de «la mascarade de Genève».

Les activistes congolais projetaient de présenter le vendredi 12 octobre à Genève, lors d'une conférence de presse, un livre intitulé: «Le génocide des Laris du Congo», publié aux éditions L'Harmattan, en 2018.

Dans son communiqué, le Gouvernement rappelle que le département du Pool n'est pas peuplé que des seuls congolais d'ethnie Lari; que des ressortissants congolais d'ethnie Lari résidaient sur l'ensemble du territoire national, et n'ont fait l'objet d'aucune persécution de quelque nature que ce soit, liée à leurs origines

Le Gouvernement a rappelé que le 23 décembre 2017, un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités a été signé. «Une commission ad hoc paritaire, mise en place par les deux parties, à l'effet de mettre en œuvre cet accord, est parvenue aux résultats ci-après: libération de 82 partisans de Ntumi, qui avaient été appréhendés par les forces de l'ordre; levée des mandats d'arrêt contre Ntumi et deux de ses collaborateurs; ramassage de 4210 armes et 379 explosifs divers; identification de 5665 ex-combattants en attente d'un processus de réinsertion dans le cadre du désarmement, de la



Clément Mouamba

démobilisation et de la réinsertion (DDR).

Le Gouvernement se réjouit du retour effectif des populations dans leurs lieux d'habitation dans le département du Pool. Pour lui, aucun crédit ne peut être accordé à des fomentations aussi malveillantes, à ces «allégations mensongères» et indique avoir saisi ses conseils afin d'engager une action en justice, pour diffamation contre les

auteurs de cette «mascarade de Genève».

Le Gouvernement invite les Congolais, où qu'ils résident, à ne pas céder aux sirènes politiciennes d'associations qui, depuis trop longtemps, prennent en otage le département du Pool, retardant ainsi son essor économique et social.

KAUD

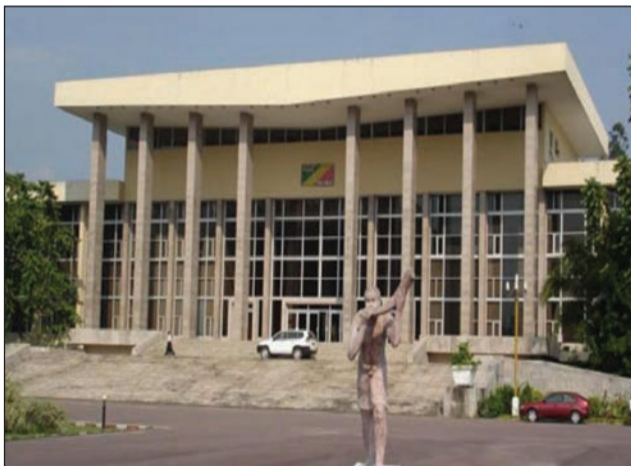
Parlement

L'accord-cadre entre le Congo et le Saint Siège sur les relations entre l'Etat et l'Eglise Catholique au cœur des débats

Les deux chambres du Parlement ont procédé le 15 octobre dernier à l'ouverture de leurs sessions budgétaires pour examiner le projet de loi de finances exercice 2019 arrêté en conseil des ministres à la somme de 2.300 milliards de francs Cfa. Elles devront aussi se pencher sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord-cadre entre la République du Congo et le Saint Siège sur les relations entre l'Etat et l'Eglise Catholique. C'est Isidore Mvouba qui a ouvert la session pour l'Assemblée nationale et Pierre Ngolo pour le sénat, en présence du ministre Pierre Mabiala, chargé des relations avec le Parlement.

Parmi les autres affaires inscrites à l'ordre du jour figurent, entre autres, le projet de loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2017, le projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction, le projet de loi portant création de la Haute autorité de lutte contre la corruption en remplacement de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude; le projet de loi relatif à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique, etc. Des affaires qui pour l'essentiel engagent le pays vers plus de transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre les déviances abondamment décriées. L'article 55 de la Constitution qui, du reste, n'est déjà pas respecté, fait obligation à tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction publique, de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et la cessation de celle-ci. Pour Isidore Mvouba, l'année 2019 ne sera pas une année faste au sens propre du mot, mais celle de l'espoir qui renaît, au regard de quelques frémissements qui s'annoncent. La loi de finances 2019 devrait

se présenter sous de meilleurs auspices. La bonne tenue du niveau du baril de pétrole augure la relance de notre croissance économique en 2019», a-t-il fait comprendre aux députés. Malgré tout, «le budget de l'Etat 2019 sera sans surprise un budget d'austérité du fait du fardeau rédhitoire de la dette publique», a encore dit le président de l'Assemblée nationale qui a estimé que la mobilisation des recettes doit être soutenue par des mesures de sécurisation. Selon lui, le pays doit mener une politique de tolérance zéro en matière de corruption, sous-tendu par un engagement politique fort à tous les niveaux. Parlant du magazine Forbes qui avait publié en janvier 2018, le classement des 25 villes les plus sales du monde en épinglant Brazzaville et Pointe-Noire qui hélas, ne brillent pas par l'exemple dans ce domaine, le président de l'Assemblée nationale a salué l'initiative du Gouvernement qui va instaurer à compter du 3 novembre 2019, l'opération de salubrité publique «villes, villages et habitations propres». Parlant du Pool, il a fait remarquer que la reconquête de la



Le Palais des Congrès

paix dans ce département a connu un tournant décisif avec la fin de l'opération de ramassage des armes. Néanmoins, «Il reste à mettre en œuvre les mesures idoines de réinsertion et réintégration des ex-combattants et des populations meurtries», a dit Isidore Mvouba qui a rappelé que la paix restaurée, «force est désormais à la loi pour lutter contre le banditisme résiduel qu'on observe ça et là. Ouvrant les travaux de la 4ème session budgétaire du Sénat, Pierre Ngolo a, quant à lui, appelé les sénateurs à investir davantage d'énergie de sorte à élever l'apport de la chambre haute dans le processus d'assainissement de l'environnement social. D'évidence, «cela appelle le renforcement et la systématisation du contrôle de l'action gouvernementale; voie permettant de garantir le bon positionnement des sénateurs au nombre des acteurs majeurs de la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie», a-t-il déclaré. Selon Pierre Ngolo, l'implication

totale attendue du Sénat pour l'instauration ainsi que l'entretien d'un climat social apaisé propice à l'action de construction nationale ne sont pas synonymes d'«aliénation des intérêts des collectivités locales dont les sénateurs sont les représentants. La situation de paralysie dans laquelle se trouvent les conseils départementaux et municipaux a, de nos jours, atteint un niveau assimilable à un déni de l'ambition de décentralisation affichée par la Constitution du 25 octobre 2017 en son article 1er». Il a estimé que le souci partagé de l'exécutif et du législateur de promouvoir au Congo un «Etat de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique nous interpelle tous à nous préoccuper du fonctionnement des collectivités locales que l'on ne devrait pas sacrifier quelles que soient les circonstances».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Mgr Ernest Kombo

Il y a dix ans que s'est éteint Mgr Ernest Kombo. L'ancien évêque d'Owando a marqué de son empreinte l'Histoire récente du Congo. Homme d'Eglise mais aussi patriote, le jésuite a représenté la jonction heureuse entre une Nation qui se pensait athée et une Eglise qui, pendant quarante ans, n'a cessé de répéter qu'on pouvait être bon chrétien et bon citoyen. Ou, même, qu'on était mieux l'autre parce qu'on était mieux l'un. Impensable durant les années où nous avons flirté avec le marxiste et les idéologies excluant Dieu de la vie de l'homme !

L'homme s'est éteint à 67 ans, après avoir mis le Congo sur les rails d'une vie qui s'est toujours rêvée plus fraternelle et moins fractionnée. Ses admonestations et ses enseignements n'ont pourtant pas empêché les guerres les plus féroces entre nous. Nous nous sommes étripés du mieux qu'on a fait, et nos déchirements insensés le désolaient au plus haut point. Mgr Kombo a vécu cela ; subi les dislocations des communautés, tenté de prêcher l'amour et le pardon à une Nation vacillante dans ses fondements de coexistence.

Le Congo a continué son chemin et n'a tenu qu'un compte limité de ses nombreuses mises en garde et exhortations. La vie s'est poursuivie comme si de rien n'était. Même ses tonitruants rappels à l'ordre, en pleine Conférence nationale souveraine en 1991, n'y ont rien fait. Qui peut dire aujourd'hui si les trois Commandements du Décalogue qu'il cita en cet instant solennel ont effectivement changé notre manière de faire ? Que les «Tu ne mentiras point», «Tu ne voleras point», «Tu ne tueras point» sont désormais devenus des vertus inscrites aux frontons de la République? Ou, mieux, dans notre agir de tous les jours?

Mais Mgr Ernest Kombo a incisé dans les mémoires le principe qu'un pays est aussi ce que sont ses valeurs et la volonté à les respecter. Mgr Ernest Kombo, s'est éteint en octobre 2008. Beaucoup se réclameront de son héritage et de sa démarche éclectique, d'autres continueront à le critiquer. Il restera pourtant l'exemple du citoyen qui a voulu faire pour le mieux et a souhaité le meilleur d'une Eglise et d'une Nation qu'il chérissait. Les différentes manifestations et le colloque en cours depuis le 12 octobre pour sa mémoire sont un point de rappel du parcours de l'homme, du pasteur et du citoyen.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Tarifs d'abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
1 an	Expédié: 23.400	Autres pays d'Afrique	
		96 Euros	192 Euros
		Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Prévisions économiques 2018 de l'Afrique subsaharienne La croissance sera faible

La Banque mondiale vient de publier son rapport 2018, Africa's Pulse, sur la santé économique de l'Afrique au sud du Sahara. Il a été commenté depuis Washington au cours d'une vidéoconférence le 3 octobre 2018 dernier à Brazzaville. Le débat animé par Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, en compagnie de Gérard Kambou, économiste principal au sein du groupe des perspectives économiques du développement à la Banque mondiale, couvrant l'Afrique subsaharienne, a été suivi d'échanges dans des représentations de la Banque mondiale en Afrique.

L'auditoire africain a été composé des journalistes, des économistes, des cadres des départements ministériels et de la société civile s'occupant des questions économiques. Ce rapport, la dernière édition parue cette année, a analysé la conjoncture économique africaine; il indique qu'en 2018, la région devrait afficher un taux de croissance relativement bas de l'ordre de 2,7 %, soit une légère augmentation par rapport à 2017 (2,3 %). L'Afrique devrait afficher en 2019 une croissance de 3,3 % et de 3,6 % en 2020, selon le rapport.

Ce rapport a révélé que les économies de l'Afrique subsaharienne continuent de se redresser après avoir marqué le pas en 2015 et 2016, mais à un rythme plus lent que prévu. Pour accélérer et soutenir une dynamique de croissance inclusive, les responsables politiques doivent continuer de donner la priorité aux investissements qui privilégient le capital humain, limitent les risques de mauvaise allocation des ressources de

par la chute des cours mondiaux et des produits agricoles en raison des inquiétudes liées aux tarifs douaniers et à une demande plus incertaine. Certes, les prix du pétrole devraient se redresser en 2019, mais ceux des métaux pourraient restés modérés du fait de la baisse de la demande, notamment en Chine. Les pressions exercées sur les marchés des capitaux se sont accentuées dans les économies émergentes et les inquiétudes concernant les dettes libellées



Albert Zeufack

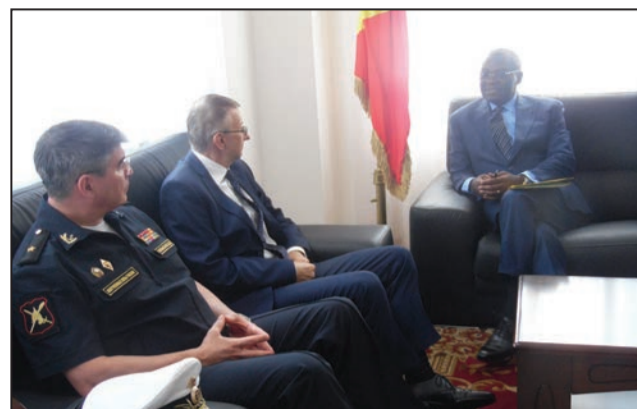
l'Etat et stimulent la productivité, a expliqué Albert Zeufack. Selon lui, «ils doivent par ailleurs se donner les moyens de gérer les nouveaux risques découlant de la modification de la composition des flux des capitaux et de la dette». Le ralentissement de l'économie subsaharienne est provoqué en partie par une conjoncture internationale moins favorable pour la région. Les échanges mondiaux et l'activité industrielle s'essoufflent, marqués

en dollars se multiplient avec la hausse de la valeur de la devise. Le ralentissement de la reprise de l'économie en Afrique subsaharienne, de 0,4 point de moins que les prévisions du mois d'avril, s'explique par la modeste performance des trois plus grandes économies de la région que sont le Nigéria, l'Afrique du sud et l'Angola.

Philippe BANZ

Ministère de la Défense nationale Consolider la coopération militaire avec la Russie et la Chine

Le représentant plénipotentiaire du ministère de la Défense nationale de la Fédération de Russie pour l'Afrique centrale, le général Dimitri Gorbatenko en séjour de travail en terre congolaise, et l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, se sont tour à tour entretenus avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. C'était mardi 16 octobre 2018 à Brazzaville.



Charles Richard Mondjo avec l'ambassadeur russe et le général Gorbatenko...

Le général Dimitri Gorbatenko, accompagné de l'ambassadeur de Russie, Valéry Mikhaylov, a affirmé que les questions relatives au développement de la coopération dans le domaine militaire et technique entre la Russie et le Congo ont été abordées. «Nous croyons que notre coopération a beaucoup de perspectives, et nous pouvons définir de nouveaux axes pour la développer. Nous avons déjà jeté les bases pour le développement de cette coopération, et nous nous appuyons sur l'amitié qui existe entre nos deux pays depuis des années pour l'approfondir. Maintenant, nous préparons la mise en œuvre des questions pour lesquelles nous travaillons pour consolider cette coopération, la République du Congo étant un partenaire principal en Afrique centrale pour la Russie», a-t-il déclaré. La formation des cadres militaires de la République du Congo en Russie et l'échange d'expérience, a-t-il poursuivi, restent l'un des axes majeurs de cette coopération. «Il s'agit de l'expérience et de l'expertise que la Fédération de Russie a acquise ces dernières années que nous voudrions partager au Congo. Nous avons la volonté d'assister la République du Congo dans les futures réformes des Forces

armées, s'il y avait des réformes», a-t-il précisé. L'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, deuxième personnalité à être reçue par le ministre Mondjo, a, pour sa part, souligné que le domaine militaire constitue un axe important dans la coopération entre la Chine et le Congo qui date de très longtemps: «Et surtout, nous avons

travailler ensemble pour concrétiser ces initiatives importantes». S'agissant de l'état de santé de la coopération militaire entre son pays et le Congo, le diplomate chinois a reconnu qu'il était très bon. «Mais il reste encore beaucoup de choses à faire pour que cette coopération soit de plus en plus consolidée, et qu'elle aille toujours dans le sens



... avec l'ambassadeur chinois Ma Fulin et ses collaborateurs

abrité récemment à Pékin le Forum Chine-Afrique. Le Président chinois a lancé huit initiatives majeures, au nombre desquelles la paix et la sécurité. Donc, nous devons toujours

de la consolidation de nos intérêts communs», a-t-il assuré.

Alain-Patrick MASSAMBA

Institut de Gestion et de Technologie (IST)

Remise des certificats de fin de formation gratuite aux impétrants de la 5^e session

L'Institut de Gestion et de Technologie (IST) a organisé mardi 2 octobre 2018, la cérémonie de remise des certificats de fin de formation professionnelle gratuite aux impétrants de la 5^e session. La formation s'est déroulée de juillet à septembre 2018 et la remise des certificats dans la salle polyvalente de la paroisse cathédrale Sacré-Cœur à Brazzaville. Sous le patronage de Fidèle Bazounga, le promoteur de cet établissement, et de Philippe Louhembamba, le Directeur Général.

Les parents, les anciens étudiants de l'IGT ont massivement pris part à cette cérémonie. Prenant la parole, Roger Kaya, représentant du promoteur, a prononcé le mot de bienvenue dans lequel il a adressé ses sincères remerciements aux formateurs qui, selon lui, «ont fait preuve d'engagement tout au long de la période de formation». Il n'a pas manqué de souligner l'assiduité des apprenants à la formation. «C'est donc cette atmosphère de convivialité qui a régné pendant la durée de la formation qui a raffermi davantage l'adhésion de l'IGAT au combat qui consiste à œuvrer pour la promotion de la formation professionnelle, capable de d'assurer le travail qui garantit l'épanouissement véritable de l'homme», a-t-il ajouté. Avant de mettre un terme à son propos, il a émis le vœu de voir les connaissances et les outils mis à la disposition des apprenants faire leur bon-

heur et répondre à leurs attentes; pour vaincre les futures étapes de leurs démarches d'apprentissage ou d'insertion professionnelle. Il n'a pas non plus omis d'exprimer ses sentiments de gratitude à tous ses partenaires, à l'instar de MTN, Cybermatic, UBA, DRTV, etc. «qui ne ménagent aucun effort pour permettre de faire face à l'unique défi majeur des jeunes, à savoir: la formation profes-



Les récipiendaires brandissant leurs certificats



Une vue des participants



Dans une salle des cours

sionnelle de qualité destinée à procurer une base solide, pour leur insertion professionnelle qui est la meilleure voie de l'épanouissement de l'homme et le développement économique de notre pays le Congo.» A l'issue de cette cérémonie, un échantillon de 50 impétrants sur 1600 retenus sur les trois sites ont été honorés en recevant des parchemins des mains des directeurs et responsables pédagogiques. Aussi, Philippe Louhembamba, le directeur général est conscient que: «En trois mois, on ne peut pas tout apprendre sinon qu'effleurer les études. Je sais que les choses changeront par rapport à vos attentes. Pardonnez-nous nos faiblesses, nous aurons une autre façon de faire pour toucher vos cœurs. Si nous enseignons les mêmes choses, nous ne les transmettons pas de la même manière. "Sachez qu'un gagnant ne lâche jamais" dit un adage et Napoléon de dire: «La victoire appartient au plus persévérant». «Nous avons parlé de la gratuité de la formation, oui, poursuit-il, mais il y a eu quelque chose de symbolique à payer, car il n'y a rien pour rien», a-t-il expliqué. Un autre temps fort de cette cérémonie a été les témoignages des anciens étudiants de cet institut dont l'un est attaché au ministère du Tourisme et l'autre au Secrétariat du Gouvernement. Tous ont exhorté les nouveaux apprenants à aimer ce qu'ils veulent faire pour atteindre leurs objectifs, car ils ont les potentialités qu'ils mettront au service de la société.

Victor GUEMBELA

Foncier

Une famille expropriée réclame réparation

La famille Kounkou-Louya entend tenir une conférence de presse. Il y a cinquante ans, en 1968, Guillaume Joseph Kounkou-Louya, fonctionnaire international hors-classe des Nations-Unies décédé depuis, se voyait déposséder d'un domaine de 2421m², au quartier Bayardelle, en face du CHU. Les ayant-droits de la famille courent après une indemnisation, pourtant reconnue par la République du Congo qui a établi sur le périmètre contesté de l'ambassade de Chine. Mais pourquoi une conférence de presse, alors que les recours et relances sont toujours en cours? C'est Jean-Joseph Kounkou, fils aîné, qui a répondu à nos questions.

*** Mais pourquoi une conférence de presse ?**

** Le seul enjeu de cette conférence de presse est de demander la réparation immédiate de ses droits inaliénables et de clamer que jamais notre famille ne renoncera à ces droits. Il faut rappeler que ce domaine est de 2421 mètres carré, soit six parcelles. Et que nous sommes détenteurs du titre foncier n°1641. La première étape de la compensation s'est avérée non satisfaisante, ceci du fait qu'il était quasi impossible de trouver un équivalent de six parcelles au Centre-ville en substitution. Après la Conférence nationale souveraine, l'option de l'expropriation a été retenue. C'est pourquoi notre père Joseph Kounkou-Louya Guillaume Joseph a décidé, avec un avocat, de faire prévaloir ses droits à être exproprié. L'estimation engagée en 2008 par l'avocat avait été de 700.000.000 millions de francs CFA, une somme pourtant en deçà de la valeur réelle. Devant l'attitude procédurière exagérée et tâtonnante de l'administration, l'avocat s'est déchargé de ces démarches. Le propriétaire a donc fait appel à son fils aîné que je suis,

Jean-Joseph Kounkou qui a eu recours à une autre avocate internationale. Ces démarches conjointes ont duré trois ans jusqu'en 2011. Le contrat de confiance liant l'avocat avec la famille ayant été perturbé, Jean-Joseph Kounkou se retrouve de fait seul devant ces lourdes démarches en face d'une administration tatillonne.

*** Pourtant la justice suit son cours ?**

** En Août 2012, le Journal officiel publie enfin la reconnaissance officielle de l'expropriation. La somme retenue cette fois est de 921.000.000



Jean-Joseph Kounkou

de francs CFA, toujours largement en deçà de la valeur réelle en cours. Cette somme est acceptée par la famille, dans le souci que le propriétaire très âgé et très malade alors, puisse au moins jouir de son bien et surtout entamer le règlement des problèmes d'héritage. Le paiement s'avère alors «un chemin de croix». En effet, tous les fonctionnaires marchandent leur implication, phénomène connu et répandu de la corruption. Ils imposent

des sommes de "commissions" qui défont la raison. Et pour certains, «bloquer» ce dossier en le compliquant sciemment devient la preuve de leur pouvoir absolu sur le déblocage de ce dossier. C'est la victoire de la misère du Droit. C'était donc l'enlèvement !

*** Comment l'affaire a-t-elle été relancée ?**

**Lorsqu'intervient le changement du Gouvernement, le nouveau cabinet ministériel traite ce dossier de manière scabreuse. Sans scrupules, les fonctionnaires font valser Kounkou-Louya dans tous les sens. Celui-ci est contraint, à cause de ce blocage et au vu de la situation préoccupante de sa santé, de proposer un arrangement. On m'invite alors à accepter un étrange "Deal", qui mêle paiements hors Trésor public et menaces. La famille finit par refuser. Ce refus entrainera de nouveau la non-résolution du contentieux. Ce dossier continuera à pourrir aux portes du Trésor public. Cette ultime étape pour le paiement, c'est-à-dire l'arrivée au Trésor public, ne sera jamais atteinte. C'est pourquoi nous entendons tenir une conférence de presse à une date à préciser, pour éclairer l'opinion.

Propos recueillis par Angelin VETOU

Ceinture maraîchère de Talangai

Privat Frédéric Ndeke déterminé à détruire les constructions illégales

L'administrateur-Maire de Talangai, le sixième arrondissement de la Ville-capitale, Privat Frédéric Ndeke, a effectué la semaine dernière, une visite sur le site de la ceinture maraîchère de Talangai, pour prévenir les populations du risque d'occuper illégalement ce domaine protégé par la loi. Il a promis de détruire les maisons construites dans cette zone, dans un délai de trois mois.

Accompagné d'une forte équipe composée des responsables des structures sous tutelle, l'administra-

teur-maire de Talangai a, pendant plus de trois heures, fait un constat amer. Car après sa première visite il y a quelques mois, les occupants illégaux ont de nouveau construit des maisons dans cette zone réservée à l'Etat. Très fâché par cette attitude de certains citoyens inconscients, Privat Frédéric Ndeke a implanté une pancarte interdisant toute construction et a promis de casser toutes maisons déjà construites sur ce site.

Pascal AZAD DOKO



Privat Frédéric Ndeke

Energie électrique

De fortes perturbations en vue!

La société qui a remplacé la Société nationale d'électricité (SNE), Energie électrique du Congo (EEC) annonce des perturbations dans la distribution électrique dans les jours à venir. Soit un déficit en production électrique pendant une durée de 45 jours à Brazzaville et Pointe-Noire à partir du 21 octobre jusqu'au 5 décembre 2018. La société l'a annoncé lundi dernier au cours d'une communication faite par Louis Kanoha Elenga, directeur général de cette nouvelle société de gestion du patrimoine électrique du Congo.

C'est une opération de maintenance de l'une des deux turbines de la centrale à gaz de Pointe-Noire, une centrale qui produit plus de moitié de l'énergie consommée en République du Congo, soit 60%, avec une capacité de 300 MW soit dix fois la capacité du barrage d'Imboulou qui est la cause de la perturbation.

Ainsi, cette opération qui se déroulera du 21 octobre au 5 décembre prochain se traduira par des fortes perturbations dans la distribution de l'électricité dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville car ce sont là les deux principales consommatrices. Elles consomment à elles seules les 80% de

l'énergie électrique produite par ces centrales électriques. Les effets ne seront pas ressentis dans les autres localités du pays. Ces opérations sont normales, utiles, parfois même obligatoires et nécessaires, a indiqué le directeur général d'Energie électrique du Congo, Louis Kanoha Elenga.

Il propose une distribution rotative de l'électricité, des «délestages» de telle sorte que toute la clientèle puisse bénéficier de l'énergie électrique durant cette période. «Les travaux peuvent prendre fin plus tôt que prévu», a-t-il déclaré.

Et d'ajouter: «Les travaux ont souvent leurs mauvaises surprises; nous ne les souhaitons pas. C'est-à-dire qu'ils peuvent durer plus longtemps que prévu. Ce sont les caprices de la technique, mais nous ne les souhaiterons pas».



Louis Kanoha Elenga

A signaler que les autres centrales électriques représentent 40% de la production de l'énergie électrique consommée. La centrale de Liouesso n'est pas encore connectée à l'ensemble du réseau.

Brunel NDONGO (Stagiaire)

Communiqué

Le Ministère de la communication et des médias et le conseil supérieur de la liberté de communication organisent du 15 au 28 octobre 2018 à l'hôtel Radisson blu à Brazzaville, sous le patronage du premier ministre, chef du Gouvernement Clément Mouamba, les assises de la presse congolaise, sous le thème: «La presse congolaise, vingt-six ans après les Etats généraux: bilan, enjeux et perspectives à l'ère du numérique».

Les Assises de la presse congolaise: c'est le diagnostic et les défis de la presse à l'ère de la diffusion et de l'économie numérique, l'assainissement du paysage médiatique, la relecture des lois qui régissent le domaine de l'information et de la communication et les défis de la régulation et d'autorégulation des nouveaux médias.

Les Assises de la presse congolaise, ensemble refondons la presse pour la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, car, il n'y a point de démocratie sans liberté de la presse, il n'y a pas d'Etat de droit sans indépendance véritable des journalistes.

Le Conseil supérieur de la liberté de communication

Coup d'oeil en biais

Détournement de l'indemnisation de la famille Sita

L'argent débloqué par le Trésor public pour dédommager la famille Sita Jean-Baptiste expulsée il y a quelques années de sa parcelle située à l'actuel emplacement du Camp Clairon, à Brazzaville, a été en partie détourné. Il s'agirait d'une bagatelle de 300 millions de francs CFA qui n'a pu être présentée dans son intégralité aux bénéficiaires. Un magistrat de la Cour suprême, trois avocats du barreau de Brazzaville et un huissier, tous impliqués dans ce dossier, sont en ce moment devant la barre. L'audience se poursuivait au moment où notre journal était sous presse.

Coopération: le Congo, mauvais partenaire?

L'enceinte de l'ex-ORSTOM, actuellement Cité scientifique de Brazzaville, loge un laboratoire pharmaceutique destiné à la fabrication des produits anti-palustres et diarrhéiques. Fruit de la coopération Congo-Vietnam, il connaît depuis sa construction un problème de financement et de matières premières pour son démarrage. Pour mettre en marche cette structure, il faut plus de 1 milliard de francs CFA, selon la directrice de l'Institut national de recherche en sciences de la santé, Marie Claire Makambila. Une somme que le Congo n'arriverait pas à verser.

Incendie d'origine criminelle à Moukoundzi-Ngouaka?

A Brazzaville, les habitants de Moukoundzi-Ngouaka où un couple a trouvé la mort dans un incendie qui a consumé un bar dimanche 14 octobre dernier, n'en croient toujours pas leurs yeux. Ils ont appris que les congélateurs, l'appareil de musique et d'autres équipements ont été emportés avant l'incendie, ce qui laisse penser qu'il s'agirait d'un braquage que les auteurs ont voulu masquer en incendie. Deux suspects auraient été interpellés, de même que le propriétaire de la parcelle. Affaire à suivre.

Ils s'adressent au Président de la République

D'anciennes recrues de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), remises à la disposition de leurs parents pour divers motifs, sont montées au créneau. Ils ont pris d'assaut la rédaction de La Semaine Africaine lundi 15 octobre 2018 dans l'espoir de se faire entendre par le président de la République. Ils affirment avoir été enrôlés et subi de 2015 à 2017 une formation de 2 ans assurée par des experts israéliens au Centre d'instruction d'Ignié. Mais au fil des mois, des 1500 jeunes de leur promotion, 186 ont été mis à la porte «arbitrairement», selon eux. Ils vivent désormais dans la précarité. «Nous ne sommes ni des braqueurs, ni des déserteurs comme on le laisse croire. Nous sommes des pères de famille. Certains d'entre nous ont vu leurs foyers se disloquer. Les temps sont durs. Manger, dormir, se déplacer constituent autant d'exercices difficiles à accomplir. Nous réclamons une indemnisation correspondant aux deux années de formation passées au Centre d'instruction d'Ignié», ont-ils déclaré.

Concert de casseroles devant la Primature à Brazzaville

Les acquéreurs non indemnisés du site où trônent le Complexe omnisports et le Centre de conférences international de Kintélé, qui ont organisé un sit-in bruyant mardi 16 octobre 2018 devant la Primature, sont assurés de l'examen de leur dossier dans un délai de 2 mois et du paiement partiel des indemnités de leur expropriation. C'est ce qui ressort de la discussion entre le bureau de leur collectif et le conseiller financier du Premier ministre. Il a donc fallu leur spectacle, qui a attiré la curiosité des passants et des badauds, pour qu'ils soient enfin reçus!

Les étudiants finalistes de l'ENMA investissent la Fonction publique

Après six mois de chômage pour certains, moins pour d'autres, des étudiants formés à l'Ecole nationale moyenne d'administration (ENMA) ont encore manifesté leur colère. C'est ainsi que cette semaine, ils ont organisé un sit-in devant le ministère de la Fonction publique. Ils réclament leur «intégration dans la paix».

Le Gouvernement se met à rêver d'une sortie de récession

La République du Congo pourrait entrevoir la sortie de la récession dès l'an prochain selon le ministre des Finances, Calixte Nganongo. Dans un entretien à l'agence Bloomberg, il se veut optimiste en dépit du fait que le pays traîne une lourde dette et peine à conclure un programme avec le Fonds monétaire international: «Nos prévisions sont basées sur l'appréciation visible du secteur non pétrolier de notre économie qui sort progressivement de la récession et entre dans la zone de croissance pour la première fois en deux ans». On attend.

MUCO EXPRESS, le transfert d'argent le plus proche de vous !



Au taux de
1%

PROMOTION
0%
jusqu'au
31 octobre 2018



Encore plus proche de vous !

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ 10/2018/5302-CG
 REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

N° de Prêt : IDA 5302 -CG

N° de référence : N°001/ 10/2018/5302-CG

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'IDA pour la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « spécialiste en passation des marchés du PDCE ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à organiser les opérations de passation des marchés du projet dans le respect des procédures de la Banque Mondiale. Il devra en particulier s'assurer :

- Du respect des délais de passation des marchés sur la base du plan établi et approuvé;
- De la qualité des dossiers de consultation (DAO ou DP) et les rapports d'évaluation des offres et en particulier s'assurer (i) que les spécifications techniques pour les marchés de fournitures et les TDR pour les services de consultants ne comportent pas de disposition discriminatoire pouvant favoriser un soumissionnaire ou une marque/technologie et (ii) la justesse des propositions d'attribution des marchés au regard des directives et des stipulations des dossiers de consultation;

- La revue et la validation de toutes les correspondances et tous les documents liés à la passation des marchés pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences du requérant;
- Que les paiements aux prestataires de services sont effectués à temps et en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants;
- De la mise en application des mesures prévues dans le plan d'action convenu après les missions de supervision et/ou les revues à posteriori de la passation des marchés

3. L'Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE) invite les consultants (« Consultants Individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour la sélection sont :

- Etre titulaire d'un Diplôme BAC+5 (au moins, ou équivalent) en gestion, droit et admi-

nistration des marchés ;

- Avoir Une expérience de trois années minimums dans un poste similaire ;
- Avoir une maîtrise de la langue française et de l'utilisation des logiciels de Bureautique ;
- Avoir une connaissance des procédures de passation des marchés de la banque ou d'autres bailleurs tels que la BAD, UE, etc.... serait un atout.

Les Consultants doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Une lettre de motivation ;

- Un curriculum vitae détaillé et des copies des diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 23 octobre 2018 à 13 h 00 (heures locales) avec mention « Avis de recrutement d'un spécialiste en passation des marchés du projet PDCE »

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur

Unité de Gestion du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), sise au numéro 117 de la rue Soweto – Quartier Bacongo

Ex- télévision. Email : congo.pdce@yahoo.fr

Tél : 05 551 25 52/06 667 22 29/06 650 40 22/06 951 36 62

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
 Notaire
 Sise à Brazzaville (République du Congo)
 Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
 Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M.)
 B.P.: 14745 - Tél.: (+242) 06 662 43 35/05 516 70 79

L'OLIVIER

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
 Pointe-Noire (République du Congo)
 120, Avenue Tchibanda, quartier OCH
 RCCM: CG/PNR/16 B 1165

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associée unique gérante du dix octobre deux mil dix-huit de la société «L'OLIVIER», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA dont le siège social est fixé à Pointe-Noire (Congo) 120, Avenue Tchibanda, quartier OCH, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/16 B 1165 du premier août deux mil seize, déposé au rang de minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le onze octobre deux mil dix-huit et enregistré à Pointe-Noire, le douze octobre deux mil dix-huit à la recette des Impôts de Pointe-Noire Centre, sous le Folio 189/7 numéro 7656, l'associée unique gérante a décidé de:

-transférer le siège social initialement sis à Pointe-Noire (Congo), 120, Avenue Tchibanda, quartier OCH, dans une autre ville, Brazzaville (Congo) au 20, rue Lumière, quartier Mpila Gallieni (derrière le Lycée Technique 5 février);

-modification corrélative de l'article 4 des statuts.

Une copie authentique contenant les décisions de l'associée unique a été déposée au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le douze octobre deux mil dix-huit, où la société a été radiée sous le numéro 2135, à compter du dix octobre deux mil dix-huit.

Dépôt légal: du procès-verbal des décisions de l'associée unique gérante du dix octobre deux mil dix-huit portant transfert de siège social à Brazzaville et du certificat de radiation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le quinze octobre deux mil dix-huit, enregistré sous le numéro 18 DA 577.

Immatriculation de la société: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/RCCM/18 B 7538.

Pour avis & mention,
 Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
 Notaire.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
 Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
 B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo, Téléphone: (242) 06 677.89.61
 E-mail: offnotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

LES DOUCEURS D'ELISE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA
 Siège social: Résidence des Flamboyants, Immeuble OKOUME 2,
 Quartier Camp 15 août, Brazzaville,
 REPUBLIQUE DU CONGO
 RCCM BRAZZAVILLE N°RCCM CG-BZV-01-2018-B13-00101.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 15 juin 2018 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT la Plaine, le 27 septembre 2018 sous F°174/11, N°2472, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

-Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

-Dénomination: La société a pour dénomination «LES DOUCEURS D'ELISE»;

-Objet: La SOCIETE «LES DOUCEURS D'ELISE» a pour objet, en République du Congo: L'exploitation d'un Fonds de commerce de Boulangerie-Pâtisserie sous la marque de DOUCEURS D'ELISE;

Le commerce des pains, des gâteaux, confiseries, cafés, thés et yaourts et de tous produits alimentaires similaires; L'exploitation d'une activité de services-traiteurs; L'organisation et la préparation des banquets, des cocktails et déjeuners d'affaires; Le commerce général, le négoce, et la représentation, des produits, et matériels de Boulangerie.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation;

-Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), Résidence des Flamboyants, Immeuble OKOUME 2, quartier Camp 15 août, République du Congo;

-Durée: La SOCIETE «LES DOUCEURS D'ELISE» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter

de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

-Capital: Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA correspondant à 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune;

- Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 11 juin 2018 et enregistrée à Brazzaville EDT la Plaine, le 27 septembre 2018 sous F°174/13, N°2174, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement par l'associée unique;

-Gérance: aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 15 juin 2018, Madame ABOYA Dorette, née à Yaoundé, le 12 décembre 1968, titulaire d'un Passeport délivré à Brazzaville, le 27 juin 2014, sous le numéro OA0047388, est nommée en qualité de Gérante de la société, pour une durée indéterminée;

-Dépôt légal: a été entrepris le 12 octobre 2018 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville;

-Immatriculation: La société LES DOUCEURS D'ELISE a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2018-B13-00101, par les soins du

Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

Maître Salomon LOUBOULA.

5^e réunion régionale des parties prenantes à l'initiative pour l'huile de palme en Afrique

Lutter contre la déforestation en Afrique

La capitale congolaise a abrité du 8 au 11 octobre 2018, la 5^e réunion régionale des parties prenantes de l'initiative pour l'huile de palme en Afrique (APOI) de la Tropical Forest Alliance 2020 (TFA 2020) sous le thème: «Des politiques à la pratique: progrès de la mise œuvre pour une production durable des matières premières agricoles en Afrique». La réunion a été placée sous les auspices du ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche en présence de Abraham Baffoe, directeur régional Afrique Proforest, Joseph Lumumba, coordonnateur régional de la TFA 2020, et de Laureen Williams, directrice des programmes Afrique Centrale World Resources Institute. La Réunion régionale consistait à faire le bilan sur les modalités pratiques de réalisation des engagements découlant de la déclaration de Marrakech au Maroc, il y a deux ans.



Vue de l'assistance

L'initiative pour l'huile de palme en Afrique (APOI) de la TFA 2020 vise à favoriser la transition de la filière de l'huile de palme vers un modèle socialement bénéfique et respectueux des forêts tropicales de la région, qui soit un moteur de développement durable et à faible intensité de carbone. La réunion a rassemblé des partenaires de dix pays producteurs de l'huile de palme à savoir le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Libéria, le Nigéria, la RDC, la RCA, le Congo et la Sierra Léone.

Joseph Lumumba a signifié que la TFA 2020 est une plateforme mondiale qui vise à éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement des produits agricoles. Fondée en 2012, la TFA 2020 s'est étendue à plus de 160 partenaires et continue de rassembler des acteurs clés du secteur public et privé engagé dans la lutte contre la déforestation. «Pour atteindre l'objectif de zéro déforestation dans les chaînes d'approvisionnement des commodités agricoles d'ici 2020, nous devons capitaliser sur ces acquis pour accélérer la mise en œuvre des plans d'actions élaborées», a-t-il dit.

S'appuyant sur le bilan des rencontres précédentes organisées sur le continent, Abraham Baffoe a précisé que la vision de l'initiative pour l'huile de palme en Afrique est celle d'une filière huile de palme prospère qui crée des emplois et de la richesse au profit des communautés locales en intégrant les dimensions environnementale et sociale et en protégeant les abondantes forêts tropicales de la région. Laureen Williams, a quant à elle soutenue une analyse qui déclare: «27% de la perte de forêts à l'échelle mondiale est due à la convergence permanente pour la production des commodités et environ 24% à l'agriculture itinérante. En Afrique, l'étude a trouvé que 33% de la perte des forêts sur le continent est causée par l'agriculture itinérante. Une grande partie de l'agriculture est à petite échelle avec les filières très peu développées». Pour développer des commodités telle l'huile de palme en Afrique pour un succès éventuel, «il faut l'information de base où se situe les zones propices qui oriente la planification des terres, une démarche inclusive qui tienne compte des petits producteurs notamment dans le développement des modèles diversifiés de production, éviter la complexité qui peut freiner les processus», a-t-elle ajouté.

Pour Henri Djombo, le palmier à huile, première plante oléagineuse au monde, est une culture stratégique pour de nombreux pays tropicaux. D'après le CIRAD, du palmier à huile sont tirées 60 millions de tonnes d'huile par an, dont 54 millions pour l'huile de palme et 6 millions pour l'huile d'amande. Avec une productivité estimée à 4 tonnes d'huile de palme et de palmiste produites par hectare et par an, le palmier à huile surclasse 7 à 10 fois ses concurrents directs qui sont le soja, le colza et le tournesol. Sa production implique 5 millions de petits planteurs dans le monde qui fournissent 40% de la production mondiale et son exploitation concerne 20 millions d'hectares plantés essentiellement sous les tropiques humides.

Selon le ministre de l'Agriculture, le Congo entend mettre au titre de sa contribution à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique ses 22,5 millions d'hectares et ses 205 mille Km² de plans d'eau richement dotés en biodiversité et d'immenses tourbières. Sur le terrain, a-t-il affirmé, quelques initiatives encourageantes ont vu le jour avec l'installation des palmeraies en savane dans quelques localités, c'est le cas de la palmeraie de 450 hectares de la société GTC à Ignyé, 108 hectares de la cafetière de la ferme Ollou réalisée en savane à Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest. «Le Gouvernement incite les planteurs à réhabiliter les anciennes palmeraies et cacaoyères dans les forêts dégradées et à limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement, dans le respect des principes», a signifié le ministre Djombo. La 5^e réunion régionale de l'APOI a permis aux participants de promouvoir des modèles d'affaires compatibles avec les sauvegardes environnementales et sociales, de faire avancer le chantier de la lutte contre la déforestation en Afrique Occidentale et Centrale.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Deuxième édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle Promouvoir une formation de qualité pour favoriser l'emploi des jeunes

Initiée par la société Clavis Atlas Service, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, sous le parrainage de la société de téléphonie mobile MTN Congo, la deuxième édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle qui a eu pour thème: «La réforme du système éducatif, quelles pistes?», s'est tenue du 8 au 11 octobre 2018, à la Mairie centrale de Brazzaville. Elle était placée sous les auspices de Firmin Ayessa, vice-premier ministre, chargé de la Fonction publique.



Les lycéens étaient fortement mobilisés

Assisté de quelques membres du Gouvernement concernés par cette problématique, parmi lesquels, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique. En présence de Mme Flavie Oyabi Lombo, directrice générale de la société Clavis Atlas Services.

Cette deuxième édition a eu, entre autres objectifs, de sensibiliser les élèves et étudiants, ainsi que les promoteurs d'emploi sur la nécessité de développer des programmes, stratégies et projets visant à faire face aux problèmes d'emploi. Firmin Ayessa a saisi cette opportunité pour lancer un appel aux pouvoirs publics afin qu'ils organisent systématiquement

dès le lycée la vulgarisation des secteurs porteurs d'emplois. «Les statistiques nous enseignent qu'aujourd'hui, malgré un contexte économique et financier difficile où l'emploi est globalement déprimé, il existe des offres d'emplois non pourvues, faute de qualifications professionnelles exigées. Les mêmes statistiques indiquent que les jeunes de moins de 35 ans, qui représentent plus de 65% de notre population, sont en proie aux difficultés diverses en matière d'emploi et de formation. Ces difficultés ont pour conséquences immédiates, un important taux de chômage des jeunes, qui en nombre important, quittent le système éducatif sans véritables compétences», a-t-il indiqué.

Les débats ont été focalisés autour des sous-thèmes entre autres: «l'adéquation formation-emploi: les réformes engagées dans les sous-secteurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et professionnel» développé par

Bruno Jean Richard Itoua; «les réformes dans le sous-secteur de l'enseignement primaire et secondaire», par Anatole Collinet Makosso; «faire entrer l'école dans l'ère du numérique pour répondre aux enjeux du développement», par Djibril Ouattara, directeur général de MTN Congo; «mettre l'écoute de la jeunesse au cœur de la réforme du système éducatif», par Destinée Hermella Doukaga; «Dix principes pour rendre le système éducatif plus efficace, l'expérience vécue dans d'autres pays», par Flavie Oyabi Lombo.

Clôture du salon de l'orientation, Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique a souligné que l'objectif du développement durable n°4 illustre l'engagement mondial renouvelé de rendre universel, d'ici 2030, l'accès à une édu-

cation de base de qualité pour tous, ainsi que l'égalité entre les sexes à travers les cibles mondiales. Il s'agit de faire en sorte que tous les enfants et les jeunes puissent suivre un cycle de 12 ans d'enseignement primaire et secondaire de qualité, veiller à l'égalité entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation. Pour ce faire, a relevé le ministre de l'Enseignement technique, ces cibles représentent des engagements mondiaux et le Gouvernement s'est engagé à les contextualiser et à les inscrire dans les priorités des politiques éducatives nationales dans le but de garantir un accès élargi et équitable à toutes les formes d'éducation et de formation postérieures à l'éducation de base.

Pascal BIOZI KIMINOU

Célébration de la Journée mondiale de la poste

Impulser une nouvelle dynamique grâce au numérique

La poste congolaise a été jointe aux autres postes du monde pour célébrer le 144^e anniversaire de l'Union postale universelle (UPU), qui est la deuxième plus ancienne institution intergouvernementale des Nations Unies, composée de 192 pays membres.

Cet anniversaire est célébré le 9 octobre de chaque année à travers le monde. Au Congo pour marquer cette date cette année 2018, le Gouvernement a publié un message par Léon Juste Ibombo, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, dans lequel il s'engage de fournir des services postaux pour tous. Cette journée mondiale de la poste a permis à la société des postes et de l'épargne



Léon Juste Ibombo et Todd P. Haskell entourés des participants après le débat

du Congo (SOPECO) d'avoir organisé un débat d'échanges pour témoigner des efforts déployés afin de garantir à tous les citoyens un accès à ses services. La cérémonie a eu lieu à Brazzaville mardi 9 octobre 2018, sous la supervi-

sion du ministre des postes, en présence de Todd P. Haskell, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, dans le cadre du partenariat, Jacques Elion, administrateur-maire de Poto-Poto, et Mme Ludovique Mbossa Mabwéré, directrice générale de la SOPECO.

La journée a été célébrée sous le thème: «La poste: livrer du bien au monde entier» et un débat a eu lieu. L'ensemble des conférenciers a édifié l'assistance sur un projet concret de développement et de mise en œuvre de plateforme virtuelle de commerce électronique conduit par la SOPECO, ainsi que d'un système intelligent de

stockage et de distribution, dans le cadre du plan quadriennal de développement (PDRA) de l'UPU, pour la période 2017-2020. L'un des conférenciers au débat, l'expert américain Matthew V.Cassetta, chef de mission adjoint à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo a démontré que l'événement a eu pour but de promouvoir le commerce électronique et son potentiel de stimulation de la diversification de l'économie du Congo. Pour lui, l'économie du Congo a un grand potentiel de croissance et de modernisation grâce à la promotion de nouveaux secteurs. Soulignant les efforts de la SOPECO depuis sa création en 2003, Léon Juste Ibombo a affirmé que la société continue de jouer le rôle de chef de file en assumant sa responsabilité essentielle pour le compte de l'ensemble des membres de l'UPU. «Nous constatons que les métiers traditionnels de la poste ne suffisent plus, à eux seuls, à générer de la richesse nécessaire à son fonctionnement, ni à impulser l'innovation. La révolution du digital est en train de changer non seulement notre façon de vivre, mais également notre façon de voir et concevoir le monde. La SOPECO doit, ainsi, s'appuyer sur le numérique, afin d'asseoir une nouvelle dynamique».

Philippe BANZ

Qui me répondra

La justice, l'amour et la paix sont parmi les piliers qui soutiennent une société. Nos politiques brillent-ils par des valeurs qui peuvent nous rapprocher de ces idéaux ?

Anne Loumpangou,
(Poto-Poto, Brazzaville)

Centrafrique

Touadera et Meckassoua soufflent le chaud et le froid

Depuis deux ans, le président Faustin Archange Touadera et Aboule Karim Meckassoua, président de l'Assemblée nationale, son ancien ami, sont en conflit interne. Cependant, mardi 16 octobre 2018, les deux hommes ont assisté à la cérémonie funéraire du regretté Luc Guela leur allié politique, à la place Marabéna, dans le 5e arrondissement de Bangui. Leur présence qui devait être cordiale au milieu d'un public si nombreux, a tourné très rapidement à un spectacle inédit.

Les services protocolaires, notamment ceux de la Présidence de la République et de l'Assemblée nationale, ont mis côte-à-côte les fauteuils du Président Touadera et du président de l'Assemblée nationale. Près d'une heure, les deux hommes n'ont pas pris le courage chacun de se parler ni de se croiser le regard, encore moins de se lancer un petit sourire fraternel. Les gardes rapprochées des deux autorités, se préparaient pourtant à une éventuelle poignée de mains entre les deux hommes. Finalement, les deux personnalités se sont séparées



Faustin Archange Touadera

Aboule Karim Meckassoua

au bout d'une heure à la fin du dépôt de gerbe de fleurs. Quelques heures auparavant, le Conseil européen avait souligné que la situation en République centrafricaine demeure très fragile et que l'Union européenne reste mobilisée aux côtés du pays. Le Conseil européen réitère son soutien à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation placée sous l'égide de l'Union africaine, et sous le leadership du Président Touadera, pour parvenir à un accord de paix et de réconciliation, afin de créer les conditions d'un désarmement complet des groupes armés et renforcer l'autorité de l'Etat, en préservant l'unité et l'intégrité de la RCA. Il rappelle l'importance d'une implication inclusive de toutes les institutions et de tous les acteurs

de la société centrafricaine, y compris les femmes, les jeunes et la société civile. Le Conseil européen lance un appel aux acteurs internationaux, à apporter exclusivement leur soutien à l'action du Gouvernement centrafricain et à l'Initiative africaine, en bonne coordination et en pleine transparence. Le Conseil salue également l'engagement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), notamment pour soutenir les autorités centrafricaines dans la conduite du processus de réforme du secteur de la sécurité et pour les assister dans la restauration de l'autorité de l'Etat.

Brunel NDONGO
(Stagiaire)

Affaire Habyarima

Paris vise la normalisation avec Kigali

Après 20 ans d'enquête sur l'attentat contre l'ancien président rwandais, Juvénal Habyarimana, le parquet de Paris en France a annoncé un non-lieu. La décision fait suite à l'absence d'éléments matériels susceptibles d'établir la responsabilité de personnes proches du régime Kagamé. Sept dignitaires soupçonnés ont été accusés d'avoir abattu l'avion de l'ancien président en plein vol en avril 1994, une situation qui avait mis à mal les relations diplomatiques entre Paris et Kigali. Cette annonce aux allures politiques est intervenue 24h après la nomination de la Rwandaise Louise Mushikiwabo à la tête de la Francophonie, à l'issue du 17^e sommet d'Erevan en Arménie.

Ce non-lieu tombe comme un jugement à la Salomon qui fait les affaires à la fois de Paul Kagamé et de la France. En effet, le président rwandais a toujours clamé à qui voulait l'entendre, que ses proches n'ont rien à voir dans l'attentat



Juvénal Habyarimana

qui a coûté la vie au président Habyarimana. A force de constance et de fermeté, il vient de remporter une victoire. Conséquence ou simple coïncidence, aucun accord n'a été passé pour cela, a affirmé le président Kagamé. «La question n'est pas de savoir s'il y a un accord ou non. Ce qui s'est passé est juste la conséquence de cette nouvelle manière de penser.» La France a également des raisons de se satisfaire de ce non-lieu. En effet, cette affaire paralysait beaucoup les relations entre Paris et Kigali. Qu'elle se termine par

un non-lieu peut constituer un pas dans le sens de la normalisation de la situation diplomatique entre les deux Etats. Cette éventualité, on le sait, est pratiquement devenue une obsession pour la diplomatie française depuis 1994, date du génocide qui a coûté la vie à 800.000 Rwandais. Une tragédie dans laquelle la France a joué un rôle plus que troublant. La réaction du côté de la famille Habyarimana n'a pas tardé, son avocat a dénoncé non-lieu politique.

Depuis 1998, trois juges se sont succédé sur ce dossier extrêmement sensible. Le premier, Jean-Louis Bruguière, avait délivré en 2006 des mandats d'arrêt contre neuf proches du président Kagamé. Ce qui avait entraîné une rupture temporaire des relations diplomatiques entre les deux pays. Son successeur Marc Trévidic a effectué une enquête balistique sur place en 2011. Enfin, Jean-Marc Herbault et Nathalie Poux ont tenté de confronter un nouveau témoin à l'actuel ministre rwandais de la Défense James Kabarebe, sans succès. Ce dernier a refusé de se rendre à la convocation des juges français.

B.ND.
(Stagiaire)

Malnutrition

Les enfants, premières victimes en Centrafrique

Chaque année le 16 octobre est célébrée la Journée mondiale de l'Alimentation. En Centrafrique, cette journée a malheureusement connu des contours peu élogieux. A cause de la persistance de l'instabilité qui règne dans le pays, deux habitants sur cinq sont en situation d'insécurité alimentaire. Les premiers touchés sont les enfants. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) compte pour cette année 110.000 enfants de 0 à 5 ans souffrant de malnutrition aiguë.



Vue des enfants dans un centre de prise en charge

L'unité nutritionnelle de l'hôpital pédiatrique de Bangui, le témoignage de Barbara qui y garde un jeune enfant est poignant. Un autre décharné, le regard vide assis à côté d'elle. Sa fille Charline est malade depuis trois mois. Elle a perdu beaucoup de poids et ne guérit pas. «Au village, il n'y a pas de traitement, raconte Barbara. C'est pour ça que je suis venue au centre de santé. Hier, j'ai vendu un pagne pour 3000 francs Cfa, pour pouvoir payer le transport pour venir ici à Bangui. Je m'inquiète pour ma fille. Depuis trois mois, elle ne guérit pas. Ma dernière solution, c'était de venir à l'hôpital.» Cette jeune enfant devra être hospitalisée plusieurs semaines et devra sans doute partager son lit avec un autre enfant car le service ne désemplit pas. Le docteur Jean-Pierre Mouimana,

responsable de l'unité nutritionnelle thérapeutique, indique que ce centre a «une capacité d'accueil de 58 lits». «Mais le nombre d'enfants dépasse largement le nombre de lits disponibles. Donc nous sommes à peu près entre 120 et 150% de capacité d'accueil. Souvent, on a deux enfants par lit», a-t-il expliqué. Les causes de la malnutrition en Centrafrique sont multiples. L'insécurité alimentaire, les

maladies, les mauvaises pratiques nutritionnelles ne sont que quelques-unes parmi d'autres. La période de soudure, c'est-à-dire la période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente et l'épuisement des réserves des greniers de la récolte suivante vient aussi aggraver la situation.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle KIBOUAKI-OKANA Profil. Je désire m'appeler désormais KAS-SAMBE-OKANA ONDOUELE Profil. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047; Téléphone: (242) 06 631 1417.

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido-POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du 2 octobre deux mille dix-huit, Folio 195/3 n° 543.

Monsieur Abdoulaye SALL, associé unique de la société «HADI ABDALLAH», Société A Responsabilité Limitée pluripersonnelle au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, quartier Grand-Marché, vers Jane Vialle, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 13 B 706.

A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, de la société ci-dessus, à compter du cinq décembre deux mille dix-huit.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme:

Article 5:

«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années «consécutives, à dater du quatre mars deux mille treize, a été réduite par «l'assemblée générale en date du deux octobre deux mille dix-huit à cinq ans et «expirera ainsi le cinq décembre deux mille dix-huit».

Il a été nommé comme liquidateur et le siège de la liquidation est fixé au siège social ci-dessus rappelé.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 13 B 706.

Pour avis,
Le Notaire.

Diocèse de Nkayi Retraite spirituelle des ouvriers apostoliques

Il s'est tenu du dimanche 23 au samedi 30 septembre, la retraite spirituelle des ouvriers apostoliques du diocèse de Nkayi sous le thème: «Comment la beauté peut se visibiliser dans la fraternité sacerdotale dans le diocèse de Nkayi?» Cette retraite a été animée par l'abbé Michel Kouam, prêtre camerounais, docteur en philosophie et en théologie, professeur à l'université Marc Bloch de Strasbourg-France et à l'université catholique d'Afrique centrale (UCAC).



L'évêque de Nkayi entouré des membres de son clergé

Comme il est de coutume, l'ouverture de l'année pastorale dans le diocèse de Nkayi est précédée de la retraite du presbyterium, en présence de l'évêque du lieu, Mgr Daniel Mizonzo.

Pendant quasiment une semaine, tous les prêtres du diocèse ont été édifiés sur le thème: «Comment la beauté peut se visibiliser dans la fraternité sacerdotale dans le diocèse de Nkayi?» un thème à la fois captivant et crucial dans la vie de tout prêtre. Commentant son thème, le prédicateur a laissé entendre: «pour le traitement du thème que j'ai transposé en une question, il fallait définir les termes qui concernent l'esthétique dans la catégorie des langues africaines. Ce qui est merveilleux c'est que dans les langues africaines, le beau renvoie à ce qui est beau, bon et bien. A partir de là, nous avons posé les bases esthétiques d'une fraternité sacerdotale. Ces bases, on les retrouve dans la beauté de la Trinité, une beauté

qui est symbolisée par l'harmonie qui existe entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il s'agit là d'une esthétique d'en haut. L'esthétique d'en bas serait de voir dans les différences ethniques présentes dans le diocèse de Nkayi, les éléments qui favorisent l'harmonisation. Les valeurs comme le célibat, la chasteté et l'obéissance favorisent la sacerdotale, l'harmonie sacerdotale. Enfin le dernier jour, nous avons essayé d'articuler la réflexion sur le bon et le beau, esthétique en une spiritualité de dépassement. Cela suppose que le prêtre au jour le jour doit essayer de se sculpter, de s'améliorer, de nettoyer ce qui est sombre en lui qui est le péché: péché de tribalisme, de désobéissance à l'évêque, parce que ce dernier rétablit la beauté, l'harmonie dans le corps sacerdotal.» La pertinence des propos de l'orateur a poussé Mgr Daniel de renchérir: «ce thème est important, parce qu'il nous a permis

de faire la mise à jour des trois "B" (Beau- Bien et Bon) d'une esthétique esthétisante, spiritualiste. Contrairement à l'esthétique occidentale qui est restée dans les questions de jugement des goûts, dans notre vocabulaire africain, les trois mots rythmes ensembles. Notre esthétique est concrète et vivante.» C'est finalement le dimanche 30 septembre 2018, en la paroisse Saint Jean Paul II de Nkayi qu'a eu lieu la cérémonie de clôture de la retraite spirituelle des ouvriers apostoliques du diocèse, clôture faisant office de l'envoi en mission des prêtres par Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi.

La Rédaction de La Semaine Africaine souhaite une fructueuse année pastorale à tous les prêtres du diocèse de Nkayi (présents dans le diocèse ou fidei donum).

Abbé Daslin
NGOULO NGOUBILI (diacre)

Archidiocèse de Brazzaville Envoi en mission des séminaristes

En la fête de Saints archanges Michel, Gabriel et Raphaël, l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, responsable des vocations, des séminaires et du clergé a célébré samedi 29 septembre 2018, en la cathédrale Sacré-Cœur, la traditionnelle messe d'envoi en mission de onze grands séminaristes, dont neuf pour la prise d'aube et deux ayant terminé leur cycle de théologie, admis au diaconat en vue du presbytérat. Pour la première année de théologie, il s'agit: Bakakoutela Mpena Barthel Jobel, Diafouka Moubinougou Valdemar Dixon, Kiyindou Hervé Pétronille, Malanda Gongolo Pensé Exaucé, Mouanda Destin Bialel, Mouzita Balongana Lyns Théogène, Ngondo Nkaya Chris Vinel, Singou Jofrey Dan Ruben, Tsoumbou Batekolo Slead Caprys Orphée. Pour le diaconat en vue du presbytérat: Mbougou Eudes et Ngouba Côme Jhon.



Quelques séminaristes pendant la prise d'aube



Les parents des séminaristes

Après l'appel des candidats fait par le père Brel Gustinau Maléla Daouda, vicaire épiscopal, chargé de la vie consacrée, les neuf séminaristes ont revêtu l'aube sous les sonorités de la chorale Elimo Santu de la paroisse Saint-Augustin de la Tsiémé. Devant de nombreux fidèles chrétiens venus de partout, ainsi que des parents et amis

des séminaristes à l'honneur. Dans son homélie, l'abbé Léonard Milongo a rappelé que la date du 29 septembre fait mémoire aux archanges Michel, Gabriel et Raphaël. D'où l'Eglise de Brazzaville la consacre à l'envoi en mission des séminaristes en fin de formation du premier cycle. «Ceux qui refusent la mission, ne sont plus des envoyés. Les jeunes qui ne respectent pas le règlement intérieur

d'une maison de formation sont renvoyés définitivement sans aucune forme de procès. Les parents ont le devoir d'éduquer leurs enfants pour qu'ils grandissent dans la Sainteté et soient bien formés. C'est l'Eglise qui confirme la vocation d'une personne et non ce qui se raconte partout ailleurs», a dit le vicaire général.

Pascal BIOZI KIMINOU




TÉMOIGNAGE

Télé-Alarme OFIS

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

« Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Siafoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur. Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard. Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoulés. L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soporifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus. Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison. C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule. Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insupportable, et pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes. Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène. Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile. »



www.ofis-obt.com
support.business@ofis-technologies.com
+242 06 899 98 53





CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- ✚ Les Bacheliers, les filières suivantes : **BTS & Licence Pro :** – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport et autres.
- ✚ Les non-bacheliers, les filières suivantes : **CAP :** Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique...

Rentrée Académique 2018-2019 : Lundi 08 Octobre 2018




L'unique Amphithéâtre de Pointe-Noire. Avec emplacement des chaises en plan incliné

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vos manifestations : séminaires – Conférences – Activités culturelles... Et autres salles de conférences climatisées de 200, 100, 75, 50 et 25 places

Tous, disponibles à la demande

Lancement cours d'initiation à la Cuisine et Pâtisserie

- Cours d'initiation à la Cuisine et Pâtisserie aux particuliers dès le mois de novembre, chaque jour à partir de 11 heures
 - ✓ Saka-Saka au maïs
 - ✓ Poisson salé à la banane
 - ✓ Tchep-Djem (Riz sénégalais)
 - ✓ Pot-au-feu
 - ✓ Gâteaux anniversaire, Pizza, Croissants...
- Installation et gestion de cantines scolaires et d'entreprises

L'Espace Resto-Traiteur, la qualité fait toute la différence

Contacts : suecoec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Diocèse de Kinkala

Campagne d'évangélisation du Renouveau charismatique catholique

Pour faire suite au trentain du chapelet du mois d'août, recommandé par le père évêque, Mgr Louis Portella Mbuyu, aux fidèles de la paroisse en vue de la paix et du «bon déroulement» du ramassage des armes dans le département du Pool, l'abbé Guy Roland Mouyamba, exorciste du diocèse de Kinkala, a organisé du 3 au 9 septembre 2018, une campagne d'évangélisation à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique, sous le thème: «Paix à vous!» (Jn 20, 19).

Les fidèles de différentes confessions religieuses sont venus de Kinkala, Matoumbou, Louingui, Brazzaville. On pouvait les compter par centaines, convergeant tous à la Place mariale qui n'a pas désempé. Une équipe diocésaine du Renouveau charismatique de l'archidiocèse de Brazzaville, sous la responsabilité de Mme Armelle Bobianga, bergère à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, est venue prêter main forte aux douze membres. Il y avait des louangeurs, des intercesseurs, des animateurs et des instrumentistes. La modération a été assurée par Mme Armelle Bobianga et la prédication par les abbés Guy Roland Mouyamba et Pacôme Kiyindou. Durant les sept jours de la

campagne, les enseignements tournant autour de «la paix» ont été développés à partir des thèmes bibliques suivants: «Annonce du salut (Is. 52, 7-12); «Vocation d'un prophète» (Is 61, 1-2); «Heureux les artisans de paix» (Mt 5, 9); «Apparition aux disciples» (Jn 20, 19-21); «Primauté du Christ» (Col 1, 15-20), «Charité envers les faibles» (Rm 14, 17-19), puis pour le dimanche, l'évangile du jour simplement. L'objectif de la campagne a été que chacun fasse personnellement l'expérience de la paix de Jésus, non pas comme celle que donne les hommes (Jn 14, 27). Grandes louanges, embrassades, adoration, imposition des mains, vénération de la croix, onctions... ont constitué le déroulé des



Une vue des participants à la Campagne

assemblées. Le quatrième jour de la campagne, l'abbé Augustin Loutoumba est venu se joindre à l'équipe des prêtres pendant quelques moments. La messe dominicale du 9 septembre à la Place mariale a été célébrée par l'abbé Pacôme Kiyindou. L'après-midi ont eu lieu les dernières louange et adoration. Le passage du Saint-Sacrement a fait vibrer et pleurer d'émotion plusieurs personnes qui se sont senties libérées, guéries et délivrées. Le reste du temps a été consacré aux témoignages. Une dizaine de personnes ont

gner de ce que le Seigneur a fait pour eux, de près comme de loin. Dans son mot précédant la bénédiction et le renvoi, l'abbé Guy Roland Mouyamba a exhorté les jeunes à constituer le Renouveau des jeunes, une façon de maintenir cette flamme allumée à la Campagne d'évangélisation. Les fidèles très satisfaits ont émis le vœu qu'une Campagne d'évangélisation soit organisée désormais à Kinkala chaque année.

Le Secrétariat du Renouveau Charismatique

ACERAC

Jean Roger Dzamba nommé à la tête de l'hôtel Saint-François de Paule

Depuis quelques années, Jean Roger Dzamba, expert-financier était pressenti comme directeur de l'hôtel Saint-François de Paule, siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) à Brazzaville. Sa nomination a été actée à l'issue du Conseil d'administration extraordinaire de cet hôtel tenu du 18 au 19 septembre 2018, sous la direction de son président, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie. L'expert assumera les fonctions de directeur général adjoint en charge des finances et des actes de gestion, du patrimoine matériel et immatériel de l'hôtel, propriété de l'ACERAC.



Jean Roger Dzamba

C'est l'une des décisions majeures de la rencontre extraordinaire qui a réuni pendant deux jours les membres du Conseil d'administration de cette structure appartenant aux évêques membres de l'association qui regroupe six pays de la sous-ré-

gion: Gabon, Tchad, Cameroun, Centrafrique, Guinée équatoriale et Congo. C'est également l'émanation des deux conseils d'administration ordinaires des 3 août et 17 septembre qui avaient précédé celui extraordinaire. L'expert-financier qui est par ail-

leurs gestionnaire de la paroisse Saint François d'Assise dans l'archidiocèse de Brazzaville a occupé précédemment d'autres charges au sein de l'ACERAC. Il avait participé activement à la levée des fonds dans le cadre de la construction du siège de l'association, au sein d'un comité qui avait été mis en place au terme du Conseil permanent tenu du 27 au 29 février 2012 à Brazzaville. Présidé par Mgr Joseph Atanga, archevêque de Bertoua (Cameroun) ayant à ses côtés le secrétaire général de l'époque l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, ce comité s'est investi de bout en bout dans la recherche des financements nécessaires pour l'aboutissement du projet de construction de l'édifice qui a vu le jour grâce à l'implication de l'Etat congolais.

La note de nomination de Jean Roger Dzamba datant du 19 septembre 2018 s'accompagne d'une résolution qui précise que sa mission est de «procéder à la restructuration de l'hôtel». Elle intègre la vision de l'ACERAC qui tient à renforcer, voire réhabiliter l'ensemble de ses services et commissions. Lors de son Conseil permanent à Brazzaville du 30 janvier au 2 février de l'année en cours sous la direction de son président, Mgr Juan Nsue Edjang Mayé, archevêque de Malabo (Guinée équatoriale), l'institution avait prescrit à l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général, de poursuivre mais surtout de veiller grâce à l'aide des experts à la mise en application des conclusions issues de cette session.

Aristide Ghislain NGOUMA



La façade principale de l'hôtel de l'ACERAC

XXIX^e Dimanche du Temps Ordinaire-B

Le pouvoir du Christ: pas à la façon des Hommes

Textes : Is 53, 10-11; Ps. 32; Hébr. 4,14-16; Mc 10, 34-45

Les honneurs encore des honneurs! Voilà ce que nous recherchons humainement dans notre société. Cependant pour avoir part à son triomphe Jésus nous parle de partager ses souffrances. Le Christ s'identifie au serviteur souffrant. En effet, loin de faire l'éloge de la souffrance, la première lecture du livre d'Isaïe souligne ce qui suit: «parce qu'il a connu la souffrance, le juste, mon serviteur, justifiera les multitudes, il se chargera de leurs péchés».

Seul Jésus a porté nos souffrances. Il n'est pas venu exercer un pouvoir à la façon des hommes, mais les disciples ne comprennent pas. Les places du pouvoir et d'honneur qu'exigent Jacques et Jean ne sont en d'autres termes que la participation à un pouvoir purement humain et terrestre.

En effet, vouloir être à gauche ou à droite d'un roi, c'est le vœu demandé pour être dans le «cercle du pouvoir» rapproché. Dans l'évangile Jésus dit aux deux disciples que «vous ne savez pas ce que vous demandez». Quelle idée faisait les deux fils de Zébédée en faisant une telle demande? Pour les deux disciples, acquérir ces places de choix c'est s'assurer d'un confort royal. La réaction des autres disciples ne tarde pas à surgir. C'est que Marc nous dit: «les dix ont entendu et s'indignent contre Jacques et Jean». Jésus ne se contente pas seulement de l'indignation des autres disciples et de cette demande ambiguë, mais il va remettre les deux disciples à leur place; pas «celle des places» qu'ils espèrent avoir; mais plutôt il leur promet qu'ils vont partager sa coupe, les souffrances qu'il va endurer.

Suivre le Christ, c'est s'attendre à cette souffrance qui est le lot normal de toute personne qui se met à sa suite et aux services de ses frères. Être disciple de Jésus, même de nos jours ne nous éloigne pas de l'aiguillon de la persécution.

La lettre aux hébreux atteste que Jésus est capable de compatir à nos épreuves. Il est l'un des nôtres. Il sait ce qu'est la souffrance. A la différence du péché que lui n'a pas commis. Chaque fois que nous célébrons l'Eucharistie nous venons comme le dit le Christ boire à la même coupe que lui, partager le même pain, c'est-à-dire unir nos souffrances aux siennes.

Le Royaume de Dieu commence ici-bas dans nos milieux de vie, dans notre société, dans nos communautés, dans notre Eglise. Que recherchons-nous dans ce Royaume de Dieu qui est promis et donné? Que recherchons-nous dans cette Eglise où chacun devrait être à l'œuvre pour le service de ses frères et sœurs? Ne sommes-nous pas comme les fils de Zébédée Jacques et Jean à la recherche des places de «pouvoir et d'honneur»? Vouloir être à gauche ou à droite du pape, de l'évêque, du curé, du supérieur, des responsables des mouvements et fraternités?

C'est dans cette optique que le Pape François nous invite, nous exhorte à ne pas être des hommes et des femmes carriéristes dans l'Eglise. C'était le 8 mai 2013 que le Pape François disait dans une allocution: «Ceux qui dans l'Eglise, hommes ou femmes, sont carriéristes et manipulateurs, causent un grand tort à l'Institution en utilisant le peuple, les frères et sœurs qu'ils devraient servir, comme outils de leurs intérêts et ambitions». En effet, le Pape voudrait attirer notre attention sur le sens même du service qui doit nous caractériser. Et il ajoute: «N'oublions jamais que le véritable pouvoir, à quelque niveau que ce soit, est le service dont le sommet lumineux est la croix».

A nous de ne pas oublier tout au long de notre vie chrétienne que Dieu nous contraint à la pauvreté, à la simplicité de notre cœur et au service de nos frères et sœurs et non à une course effrénée vers le pouvoir et les honneurs.

Cherchons avec ardeur à être à «gauche et à droite» de nos frères et sœurs pour les servir et non à se servir. A éviter d'entrer dans un pouvoir qui opprime les autres juste pour satisfaire ses égoïsmes. Nous devons un jour, nous attendre à boire à la coupe pour la plus grande gloire de Dieu.

Bruno Cyriaque Dimanche MOUNIENGUE, Cssp

Colloque commémoratif du 10^e anniversaire de la naissance au ciel de Mgr Ernest KOMBO (22 octobre 2008-22 octobre 2018)

Thème général: «Mgr Ernest KOMBO, pasteur et patriote»
Programme des festivités

* Samedi 20 octobre 2018, de 10h à 14h, dans la salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville:
- Conférences-débats sur les sous-thèmes ci-après :
«Mgr Ernest KOMBO, pasteur»; «Le style Ernest KOMBO»; «Mgr Ernest KOMBO et la Jeunesse»; «La place de la Femme dans la vision de Mgr Ernest KOMBO»;
«Mgr Ernest KOMBO et la promotion de la vie consacrée dans l'Eglise particulière du Congo»; «Mgr Ernest KOMBO et le Renouveau Charismatique Catholique (RCC) au Congo».

N.B.: Ces conférences-débats seront suivies d'une série de témoignages.

* Lundi 22 octobre 2018, à 14h30: Messe d'action de grâces, présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma.
* Cocktail dans la salle des banquets de l'ACERAC.
Fin des festivités.

**GRUPE BGFIBank : PROGRESSION DU RÉSULTAT NET AU
1^{ER} SEMESTRE 2018, DANS UN CONTEXTE D'ACCÉLÉRATION
DE LA TRANSFORMATION.**

Dans un contexte d'innovation et de transformation de son offre de services, le Groupe BGFIBank confirme sa solidité financière et la pertinence de sa stratégie de développement. Le Conseil d'Administration du Groupe, réuni le 28 septembre dernier à São Tomé et Príncipe, sous la présidence de Monsieur Henri Claude OYIMA, a arrêté les comptes du premier semestre de l'exercice 2018.

Le Groupe BGFIBank affiche des performances à la hausse par rapport aux réalisés du 30 juin 2017 avec :



Total de bilan
3 175
en milliards de FCFA
en progression de 6%



Produit net bancaire
102
en milliards de FCFA
en progression de 4%



**Coût de risque à
caractère spécifique**
0,36%



Situation nette
358
en milliards de FCFA
en progression de 2%



**Résultat Brut
d'Exploitation**
39
en milliards de FCFA
en progression de 4%



**Coefficient net
d'exploitation**
58%



Dépôts clientèle
2 261
en milliards de FCFA
en progression de 10%



Résultat net
15
en milliards de FCFA
en progression de 6%



**Rentabilité sur
fonds propres**
9%



Crédits à la clientèle
2 086
en milliards de FCFA
en progression de 3%

Pour Henri Claude Oyima, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank, ces bonnes performances sont le reflet de l'implication de tous « *Le Groupe BGFIBank démontre une nouvelle fois sa capacité à maintenir un niveau de performance qui va lui permettre de poursuivre sa trajectoire de croissance, continuer d'innover afin de développer l'offre produits au bénéfice de ses clients, accélérer sa transformation pour atteindre les objectifs de son projet d'entreprise « Excellence 2020. Ces résultats ont été possibles grâce à l'engagement de nos collaborateurs, de nos Administrateurs et de nos Actionnaires dont l'implication est porteuse d'une efficacité régulièrement renforcée* ».

À l'issue de ce Conseil d'Administration, un séminaire de formation a été organisé à l'effet de renforcer les compétences et développer l'expertise des Administrateurs **sur les thèmes suivants :**

- Actualités réglementaires : enjeux et priorités pour l'année 2019.
- La déclinaison opérationnelle du nouveau dispositif prudentiel Bâle II et Bâle III.
- Comment améliorer l'efficacité opérationnelle ?
- Quel model pour renforcer la performance commerciale du Groupe BGFIBank ?

A propos de BGFIBank

Le Groupe BGFIBank est un Groupe Financier International multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques. Son ambition est d'être la banque de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de travail, d'intégrité, de transparence, de responsabilité et d'esprit d'équipe, le Groupe BGFIBank place la qualité de service au cœur de son modèle économique et de ses préoccupations. Il accompagne ses clients, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'institutionnels, dans le cadre d'une relation durable avec une gamme de produits et de services élargie. Le Groupe BGFIBank enrichit constamment son offre en s'appuyant également sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines.

Plus de 2000 collaborateurs présents dans 11 pays accompagnent au quotidien une clientèle exigeante et diversifiée au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Equatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Príncipe et au Sénégal.

Le Groupe BGFIBank propose conseils et services à sa clientèle autour de ses quatre métiers principaux :

- la banque commerciale
- la banque d'investissement
- les services financiers spécialisés
- l'assurance.



Journée internationale de l'hygiène des mains

Le lavage régulier des mains, une prévention contre des épidémies

Célébrée le 15 octobre de chaque année, la Journée internationale de l'hygiène des mains est une bonne occasion pour les principaux acteurs impliqués dans la santé, de rappeler une fois encore les règles de bonnes pratiques aux professionnels de santé mais aussi de sensibiliser plus généralement le grand public. En République du Congo, les ministères de la Santé et des Affaires sociales, voire le Haut-commissariat à l'instruction civique devraient s'investir davantage dans le rappel de l'observance des règles d'hygiène.

Les infections liées aux soins demeurent un problème majeur. Apparemment, 80% des micro-organismes se transmettent par les mains, l'OMS estime donc que 40% des infections liées aux soins sont manu portées! Des chiffres qui pèsent lourd. L'état sceptique lié aux soins concerne environ 30 millions de personnes par an dans le monde et est la cause de 6 millions de décès en effet. Il touche en particulier les âges extrêmes de la vie et les individus atteints de comorbidités, souligne le Dr Sylvie Renard Dubois, conseillère médicale qualité et gestion des risques à la Direction générale de l'offre de soin (DGOS), en France. Selon elle, ce fléau de santé publique reste un combat jamais gagné. Ainsi, malgré des campagnes de communication sur le sujet, l'observance n'est pas parfaite. Personnels hospitaliers, prestataires, visiteurs, patients: tout le monde est concerné et peut agir. En République du Congo, c'est l'UNICEF, par le truchement des formations données

aux responsables de la santé, aux membres des ONG et aux journalistes à l'occasion des campagnes contre des épidémies (Ebola, Choléra) et d'autres maladies comme la poliomyélite, la typhoïde, l'hépatite... qui s'investit, en collaboration avec les ministères de la Santé et des Affaires sociales, à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène, notamment le lavage régulier des mains à l'eau propre et au savon. L'UNICEF estime que la maladie des mains sales, qui tue chaque année près de 6 millions d'enfants en Afrique, peut être évitée grâce à l'observance de cette règle d'hygiène. Prélude à la célébration, la représentation onusienne est revenue sur cette pratique lors d'une formation des acteurs de terrain (membres des ONG et des journalistes de la presse locale) sur la prévention de la maladie à virus Ebola, organisée par la direction générale des soins et services de santé (DGSSSA). Marie-Laure Bitala Bitemo et Marie-Blaise Nkouka Diafouka, membres



de l'UNICEF, ont insisté sur cette règle d'hygiène permettant à tout le monde de se prémunir des maladies des mains sales, en mettant l'accent sur les six étapes de lavage de mains à l'eau propre: mouiller les mains, les savonner, les frotter, nettoyer les ongles, les rincer et les sécher. En effet, près de 6 millions d'enfants meurent chaque année en Afrique des suites d'Infections respiratoires aiguës (IRA) et de la diarrhée. Des maladies qui peuvent être évitées par le lavage des mains à l'eau propre et au savon, selon Mariame Dem et le Docteur Mor Ngom, respectivement directrice de WaterAid Afrique de l'Ouest et directeur régional Amref Health Africa. Il faut toutefois signaler que sans accès à l'eau potable et sans accès à un assainissement amélioré, la promotion des pratiques d'hygiène et de

lavage des mains de la façon la mieux indiquée est quasi impossible. Ainsi, les populations se trouvant dans ces situations ne comprennent toujours pas le lien entre le lavage régulier des mains à l'eau propre et au savon et l'hygiène. Voilà pourquoi, la représentation de l'UNICEF au Congo appuie les activistes des ONG, les journalistes et les autorités sanitaires de ce pays dans les campagnes de prévention contre la maladie à virus Ebola qui s'est manifesté en République Démocratique du Congo, en diffusant des informations sur le rôle crucial du lavage des mains contre la propagation de l'épidémie Ebola qui reste tout au moins une menace actuelle.

Viclaire MALONGA

Santé

Lutter contre le cancer pédiatrique

Dans le cadre de la lutte contre les cancers pédiatriques, l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire a organisé jeudi 27 septembre 2018, à travers son service de cancérologie, une matinée scientifique sur le diagnostic précoce des cancers pédiatriques, à l'intention de son personnel soignant. Le directeur général de cet hôpital, Jean Raoul Chocolat, a rappelé à la



Une vue des participants lors de la journée scientifique

soixantaine d'agents de santé qui y ont pris part que « 500 enfants sont diagnostiqués de cancer chaque jour dans le monde, et 8 sur 10 d'entre eux vivent dans les pays défavorisés. Une réalité épouvantable! D'où l'impérieuse nécessité d'amener chacun de nous à s'impliquer dans toutes les actions de sensibilisation pour lutter contre les cancers pédiatriques. » A Pointe-Noire, sur 130 cas diagnostiqués en 2017, 18 ont représenté les cancers pédiatriques. La répartition des types de cancer chez l'enfant diffère considérablement de celle de l'adulte, tout comme les facteurs de risque. En Afrique subsaharienne, les lymphomes de burkitt sont les plus fréquents, alors qu'à Pointe-Noire, les tumeurs osseuses constituent les cas les plus observés. Pour être mieux édifiés, les participants ont suivi divers thèmes, riches dans leur contenu, liés au cancer chez l'enfant. On peut citer entre autres: "Le cancer de l'enfant. Signes d'alerte", "Les leucémies aiguës de l'enfant", "Vaccin et cancer", "Le sarcome myo fibroblastique de bas grade de la langue du nourrisson". Les échanges scientifiques, qui en ont découlé, ont permis d'éveiller la conscience du personnel soignant de l'hôpital. Aussi ont-ils été appelés à se mobiliser pour combattre les cancers pédiatriques, deuxième cause de mortalité chez l'enfant dans les hôpitaux du Congo.

Equateur Denis NGUIMBI

73^e assemblée générale des Nations Unies

Sensibiliser à la convention sur la prévention du crime de génocide

Adoptée en 1948, la convention sur la prévention de génocide, vieille aujourd'hui, de 70 ans, n'est pas toujours ratifiée et signée par de nombreux pays membres des Nations Unies, dont le Congo. C'est à ce titre qu'Adama Dieng, conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies sur la prévention du génocide, a organisé une vidéoconférence le 18 septembre dernier, à travers les Centres d'information des Nations Unies implantés dans les capitales africaines, pour sensibiliser à cet accord. C'était à la veille de l'ouverture de l'assemblée générale de l'ONU qui a eu lieu le 19 septembre, à New York (USA).

nale (CPI). Mais, le conférencier a insisté sur la nécessité, pour les pays africains, de ratifier cette convention. Ils ne doivent aucunement avoir peur de la ratifier, a conclu Adama Dieng. Comptant actuellement 141 Etats parties, la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui répond directement aux atrocités de la seconde guerre mondiale,

Brazzaville, la conférence assortie de maints échanges avec les journalistes, a permis d'éclairer l'opinion sur les enjeux de cette convention jusque-là méconnue des peuples africains voire de leurs Etats, membres des Nations Unies. Instrument juridique veillant sur les actes de discrimination, cette convention, a indiqué le conférencier, n'est pas encore signée par 28 pays par manque de volonté. Ceux-ci estiment qu'elle n'est pas une priorité, craignant certainement les contraintes liées à celle-ci. «Le génocide étant l'étape suprême de la discrimination, il est important pour ces pays de ratifier la convention pour le prévenir. Ce qui les mènera à gérer la diversité de la manière la plus positive.» Il y a génocide quand il y a, à la base, une discrimination entraînant l'inégalité dans l'action, dans l'accès à l'emploi, en somme quand il y a violation des droits, a expliqué



Adama Dieng (à g.)

Adama Dieng. Quand, il y a des inégalités dans la société, les populations peuvent s'attaquer entre elles. D'où la nécessité d'avoir un mécanisme national pour éviter pareille situation. Les Etats qui hésitent à ratifier la convention évoquent plusieurs raisons, parmi lesquelles la ratification du Traité de Rome, qui a créé la Cour pénale internatio-

ne définit le génocide comme la perpétuation de certains actes ayant pour but la destruction d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Elle fait obligation aux Etats de traduire en justice ceux qui sont suspectés de les avoir perpétrés.

Philippe BANZ

ETUDE de Maître Anicet BALHOU

Notaire

B.P.: 4171; Tél.: (242) 05.557.44.10

E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303, 19, Avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire; RÉPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes des résolutions du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte, reçu en la forme authentique par le notaire soussigné, en dc1te du onze septembre deux mille dix-huit à Pointe-Noire, enregistré le vingt-et-un septembre de la même année sous le n° 7112, folio 175/1. Les Associés de la Société «GREEN SERVICES», Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 22.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 76, Avenue Gustave ONDZIEL, Centre-ville (en face de Cofibois), B.P.: 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° RCCM CG/PNR/13 B 1030; Ont, entre autres:
-Approuvé le rapport de gestion de l'exercice 2017 qui présente un bilan passif;
-Approuvé la location de 20.000m2 par la société «GREEN SERVICES» d'un terrain appartenant à une associée;
-Approuvé l'augmentation du capital de la société par augmentation de la valeur de la part sociale de 10.000 F. CFA à 100.000 F. CFA, de sorte que le capital antérieurement fixé à 2.200.000 F. CFA soit désormais fixé à 22.000.000 F. CFA.
Une expédition du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence, le numéro 18 DA 2712 a été attribué audit dépôt.

Pour avis,

Le Notaire,

Hugues Anicet MACAYA BALHOU

Salon de l'orientation scolaire et professionnelle

MTN Congo prend une part active à la 2^e édition

Le Vice-Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Fonction publique, M. Firmin AYESEA, a ouvert le lundi 8 octobre dernier à l'Hôtel de Ville de Brazzaville, la 2^e édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle. En présence de plusieurs membres du gouvernement, des élèves de l'Institut des Jeunes Sourds, du Lycée technique commercial 1er Mai, et des responsables de quelques entreprises de la place au nombre desquels M. Djibril Ouattara, directeur général de la société de téléphonie mobile MTN Congo qui a pris une part active à la tenue de ce salon.

Placée sous le thème « La Réforme du système éducatif, quelles pistes ? », cette 2^e édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle est organisée par la société Clavis Atlas Services, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Après Brazzaville, du 8 au 11 octobre, elle se tiendra du 15 au 17 octobre à la Chambre de commerce et de l'industrie de Pointe-Noire.

Ouvrant le salon, le Vice-Premier ministre AYESEA a souligné à grands traits le chômage qui touche les jeunes, faute de qualification. « Les statistiques enseignent qu'aujourd'hui, malgré un contexte économique et financier difficile pour l'emploi et globalement déprimé, il existe des offres d'emplois non pourvues faute de qualification professionnelle exigée. Les mêmes statistiques indiquent que les jeunes congolais de moins de 35 ans qui représentent plus de 60% de la population sont en proie aux difficultés diverses en matière d'emploi et de formation. Ces difficultés ont pour conséquences immédiates un important taux de chômage des jeunes qui, en nombre important, quittent le système éducatif sans véritable compétence », a-t-il fait remarquer, ajoutant que le gouvernement s'emploie à requalifier les filières techniques et professionnelles, car, celles-ci ne doivent plus être considérées comme du second choix mais bien comme une voie d'excellence ».

S'adressant particulièrement aux jeunes, il leur a dit qu'ils « constituent un capital humain et un potentiel extraordinaire. Malgré les incertitudes du présent, ayez toujours foi en l'avenir, cultivez en vous l'esprit de paix, les vertus de la citoyenneté, du civisme et du patriotisme ; soyez l'incarnation du goût de l'effort, de la persévérance et de la patience ; soyez les icônes de l'espoir et de l'optimisme, car, l'avenir c'est vous, le Congo de demain, bien naturellement, c'est encore et toujours vous » Pour la directrice générale de Clavis Atlas Services, Mme Flavie OYABI Lombo, il est urgent de donner une nouvelle direction à notre système éducatif. « Notre démarche relève de la prospective qualitative, c'est-à-dire chercher et prédire ce qui risquerait d'arriver si l'on ne change pas de direction. Nous avons constaté que notre système éducatif national est dans une décrépitude avancée et qu'il faille trouver les leviers d'un sursaut collectif », a-t-elle soutenu. Elle a, par ailleurs, déploré le fait que notre pays manque d'écoles de formation dans certains domaines tels le pétrole, les mines, le bois, l'environnement, l'agriculture, le numérique alors que le Congo regorge de richesses.

La Masso-kinésithérapie

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, les organisateurs ont fait découvrir au public un métier para médical, celui de « Masso kinésithérapie » par le jeune malvoyant marocain Kamal CHALA. La masso kinésithérapie est une spécialité paramédicale qui s'inscrit dans le cadre des disciplines de rééducation et réadaptation fonctionnelles et qui regroupe un ensemble de techniques thérapeutiques appliquées d'une façon manuelle ou instrumentale sur les différents segments des membres ou parties du corps humain. Généralement, les techniques thérapeutiques en masso-kinésithérapie sont destinées à traiter les conséquences des maladies du système osé articulaire, musculaire,

cardio vasculaire, respiratoire, neuro végétatif, viscéral etc... D'autre part, la masso-kinésithérapie s'exerce dans un but thérapeutique et aussi de bien être à partir d'un diagnostic médical bien établi.

Le Vice-Premier ministre et les autres membres du gouvernement présents ont ensuite visité les stands d'exposition de différentes entreprises, à l'instar de MTN Congo. Du fait de la pluie, ils n'ont pu découvrir les autres stands installés dans la cour de la mairie.

La participation de MTN Congo au salon

S'agissant de la participation de MTN Congo à cette 2^e édition du salon, M. Djibril Ouattara a fait savoir qu'elle est au-delà de ce que son entreprise offre comme opportunités d'emplois. « C'est un salon d'orientation sur ce que les jeunes peuvent apprendre pour leurs carrières. En interne, nous avons des spécialistes qui arrivent à orienter les gens sur le choix de leurs carrières. A MTN, nous souhaitons commencer par là. Enseigner aux jeunes comment identifier en eux ce qu'on appelle leur ancrage, parce que c'est important de savoir son ancrage personnel. On a besoin de savoir vers quel métier on doit partir, surtout lorsqu'on est jeune et lorsqu'on est dans l'hésitation. Nous avons au cours de ce salon, un certain nombre de professionnels qui vont apprendre à ces jeunes à détecter en eux leur ancrage et ensuite à leur faire découvrir les métiers liés à cet ancrage et les métiers qui sont faits, in fine, à MTN », a-t-il insisté.

Une panoplie de métiers au sein de MTN

Selon M. Ouattara, les métiers de MTN sont de différents ordres, depuis la technique jusqu'à la vente. « Nous sommes aussi un métier où il y a une forte dose de marketing et de vente du fait que nous sommes une entreprise où il y a des sciences et des techniques de la communication. Mais autour de tout ça, il faut de bons financiers pour lever des fonds pour pouvoir financer nos investissements, pour pouvoir suivre l'activité elle-même. Il nous faut également gérer les ressources humaines. Donc, nous avons une panoplie de métiers et ce qui est important pour nous, en ce qui concerne notre participation à ce salon, c'est d'interagir avec les jeunes pour leur permettre d'identifier leurs forces, leurs ancres, les métiers vers lesquels ils veulent s'orienter et si ceux-ci correspondent aux métiers que nous avons au sein de MTN ; nous leur donnons des conseils adéquats pour y parvenir ».

En terme de conseils aux jeunes, en bon pédagogue doublé d'un bon manager, le Directeur Général de MTN Congo leur demande de bien savoir ce qu'ils veulent faire et le mettre en adéquation avec leurs forces, leurs aptitudes intellectuelles et ensuite s'orienter vers ces filières qui les font vibrer, qui donnent du sens à leur vie et à leur vie professionnelle.

Il a par ailleurs invité les jeunes à ne faut pas suivre les phénomènes de mode, puisque le travail est sensé procurer de la dignité et de l'épanouissement. Pour lui, il est essentiel de savoir ce qu'on veut et s'orienter vers les métiers en adéquation avec les compétences et les attentes futures de chacun, d'une part, et se donner à fond pour réussir, ce qui permettra d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. Somme toute, à MTN Congo, l'éducation et la formation font partie des priorités. Pour se hisser au premier rang, le meilleur réseau, leader de la téléphonie mobile au Congo, avec sa 4G, il a fallu des hommes et des femmes de qualité, compétents,... Bref, des professionnels aguerris.

MTN, everywhere you go !

Programme des Nations Unies pour le développement

CONCOURS «Jeunes Congolais et agenda 2030»



Les Objectifs du développement durable (ODD), Jeunes Congolaises et Congolais, vous êtes aussi concerné(e)s. Votre contribution est attendue pour l'atteinte de ces objectifs et pour sensibiliser sur la question de l'exclusion.

A l'occasion de la célébration de la 26e Journée internationale de la lutte contre la pauvreté, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a pensé mettre les jeunes au centre de la réflexion. Le concours «Jeunes Congolais et l'agenda 2030» entend se focaliser sur les 17 objectifs de développement durable. Par ce biais, le PNUD réaffirme sa volonté et son rôle clé dans la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes Congolais et soutient leur engagement dans la mise en œuvre des ODD. C'est en effet l'occasion d'inviter les jeunes à réfléchir aux grands défis actuels de la société congolaise. L'appel s'adresse aux jeunes de niveau terminale, aux étudiants de l'Institut National des Travailleurs Sociaux et à tous les étudiants (niveau bac plus trois maximum), de se mettre nombreux à leurs plumes pour répondre au défi qui leur est lancé en participant au concours «la réalisation des ODD au Congo, une solution inclusive à la question de l'exclusion»

Canevas de présentation de l'essai

Il s'agit d'une rédaction qui s'appuie sur les réalités sociales congolaises par rapport au phénomène de l'exclusion au Congo.

L'essai saisi ne dépassera pas 4 pages et s'articulera comme suit:

I. Introduction

• Circonscrire l'analyse dans le cadre de l'agenda 2030 et proposer une réflexion qui tient compte du contexte national/international et de l'environnement dans lequel cette question de l'exclusion est traitée

II. Corps du document

Défendre votre argumentation

III. Conclusion

Au-delà d'une conclusion, proposer des pistes de réflexion qui pourraient être les fondements du bien vivre ensemble. Ces pistes de solutions pourraient nous permettre d'illustrer par des exemples concrets l'agenda des ODD pour le Congo que nous souhaitons demain.

N.B.: le document est saisi.

Toute copie manuscrite ne sera pas traitée.

Comment participer

Il est demandé un essai saisi de quatre pages maximum.

Les propositions, avec la mention Concours «Jeunes Congolais et agenda 2030», doivent être envoyées par courrier à l'adresse ic.soumission.cg@undp.org ou déposées, sous plis fermés, au

Bureau du PNUD à Brazzaville, sis Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda/Rue Behagle, au plus tard, le 17 novembre 2018.

Sélection des lauréats

*Un panel d'experts sélectionnera les six meilleurs essais;

*Une joute oratoire sera alors organisée pour départager les candidats; cette joute sera l'occasion pour vous de défendre vos idées et d'imposer votre réflexion;

*A l'issue de cette exercice orale, les deux meilleurs essais seront retenus.

Cérémonie de remise des prix

Les prix seront remis aux deux meilleurs essais, lors de la journée commémorant le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 2018.

Les lauréats remporteront chacun:

-Un laptop;

-Un stage d'imprégnation professionnelle de trois mois au PNUD Congo.

Emma N'gouan-Anoh,
Chargée du Bureau.

Office Notarial YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue CHARLES De GAULLE, premier étage immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,

Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P.: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

SOCIETE AGROPASTORALE DE NTOUMBI, en sigle «SAN CONGO»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 100.000.000 de Francs CFA

Siege Social: Village Ntoumbi, Département du Kouilou

Pointe-Noire, République du Congo.

RCCM: CG/PNR/17 B 280.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 05 Octobre 2018, enregistré au domaine et timbre, en date du 10 Octobre 2018, sous le folio 186/3 N°757, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et G.I.E., les associés de la Société AGROPASTORALE DE NTOUMBI ont sollicité la mise à jour des statuts de ladite société: portant mention d'augmentation du capital par compensation avec des créances et de la nomination des commissaires aux comptes.

Eléments modifiés:

Capital social: l'ancien capital de la Société était de Un Million (1.000.000) de Francs CFA. Lire désormais:

Augmentation du capital social par compensation avec des créances: le capital social de la société est passé de Un million (1.000.000) de Francs CFA, à Cent Millions (100.000.000) de Francs CFA.

Nomination des commissaires aux comptes: sont nommés pour une durée de Quatre (04) exercices sociaux, en qualité de commissaires aux comptes:

- Madame Imelda MONDJO née OTSOA MOUAPO, Expert-comptable, agréée CEMAC N°EC, Commissaire aux comptes Titulaire;

- Monsieur ELOMBE Marcel, Expert-comptable, agréé CEMAC N° EC 439, commissaire aux comptes Suppléant.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/17 B 280.

Fait à Pointe-Noire, le 15 Octobre 2018.

Pour insertion
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17.

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du dix-neuf septembre deux mille dix-huit, Folio 193/1 n°539, Messieurs Abdoulaye SALL et Aboudou Fatai LALA Mamadou, respectivement associés de la Société

«PRESTIGE BEAUTE», Société A Responsabilité Limité pluripersonnelle au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, quartier Grand-Marché, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 15 B 645, Ont décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, de la société ci-dessus, à compter du quatorze décembre deux mille dix-huit.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme:

Article 5:

«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années «consécutives, à dater du sept avril deux mille quinze, a été réduite par «l'assemblée générale en date du dix-neuf septembre deux mille dix-huit à trois ans «et expirera ainsi le quatorze décembre deux mille dix-huit».

Monsieur Abdoulaye SALL a été nommé comme liquidateur et le siège de la liquidation est fixé au siège social ci-dessus rappelé. Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 15 B 645.

Pour avis,
Le Notaire.

C2A Conseils Associés en Afrique Congo

Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102

B.P.: 4905, Pointe-Noire

Tél.: 06 953 97 97

DIESEL POWER CONGO SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 10 000 000 F. CFA

Siege Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers, en face du bureau des Nations Unies, 1er étage, appartement 102.

RCCM: CG/PNR/13 B 800

Pointe-Noire, République du Congo

Annonce précédente: journal de La Semaine Africaine n°3822 du vendredi 14 Septembre 2018

RADIATION DE LA SOCIETE

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique de DIESEL POWER CONGO SARLU, en date du 17 juillet 2018, l'associé unique a procédé à la dissolution anticipée de la société avec transmission universelle du patrimoine à l'associé unique sans qu'il y ait lieu à la liquidation.

En l'absence de réclamation ou d'opposition des créanciers ou de tout intéressé dans le délai de 30 jours, à compter de la publication de la dissolution anticipée, la radiation de la société a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en application de l'article 201 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 18 DA 2732 03 Octobre 2018.

Radiation du RCCM de Pointe-Noire en date du 03 Octobre 2018 sous le numéro 2041.

Pour avis.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 / République du Congo

INSERTION LEGALE

«NTECH ENGINEERING SOLUTIONS» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Mpita, vers le Warf, en diagonale de la Pharmacie
RCCM: CG/PNR/18 B 355
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 1er octobre 2018, enregistré à Pointe-Noire, folio 180/43, n°7345, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- BTP et Engineering;
- Energies renouvelables;
- Contrôle d'accès;
- Vidéo surveillance;
- Réseaux et Télécoms;
- Fourniture du matériel (EPI, informatique);
- Alarme et sécurité incendie;
- Mise à disposition des techniciens;
- Internet, Intranet;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «NTECH ENGINEERING SOLUTIONS» SARL;

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis à Pointe-Noire, quartier Mpita, vers le Warf, en diagonale de la Pharmacie, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: La société est gérée par Monsieur Orphé Marlu Clayjodjon LOUMOUAMOU, nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/18 B 355;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 4 octobre 2018, sous le numéro 18 DA 2745.

Fait à Pointe-Noire, le 10 octobre 2018.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093
Tel.: 06.808.13.24
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville République du Congo

**ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION
DES AVIS D'APPEL D'OFFRES DE FOURNITURE
DES BIENS ET SERVICES A L'UNHCR.**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous :

- N° HCR/BZV/UAL/AAO/012/2018-gdsa «Pour la construction d'un bâtiment à usage de restaurant dans l'enceinte du bureau UNHCR de Bétou en République du Congo» ;
- N° HCR/BZV/UAL/IAS/0013/2018-gdsa « Pour l'acquisition des moteurs hors-bord nécessaires pour la mise en œuvre des opérations du HCR dans le Département de la Likouala en République du Congo ».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétaire de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 30 octobre 2018 à 14 h 00.

Brazzaville, le 10 octobre 2018

**Section
Approvisionnements**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«FA.CAR-CONGO SAU»
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital de F. CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Avenue Moe Vangoula, Centre-Ville, Vers les CEG Les Trois Glorieuses
RCCM: 10 B 1366
Pointe-Noire - République du Congo

1- Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique de la société «FACAR

CONGO SAU», tenue en date à Pointe-Noire du 20 juillet 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 02 octobre 2018, enregistré à Pointe-Noire à la même date, folio 181/25,

N° 7385; les résolutions suivantes ont été prises:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Quitus à l'Administrateur Général et au Commissaires aux comptes;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Continuité de l'activité;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes;
- Pouvoirs et formalités.

Le dépôt dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur, le 04 octobre 2018, sous le numéro 18 DA 27 44.

Fait à Pointe-Noire, le 10 octobre 2018.

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.

Programme des Nations Unies pour le Développement



ORG 142/1

le 15 octobre 20 18

Objet : A vis aux quincailleries et fournisseurs de matériel agricole

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Projet Relèvement Précoce dans le Pool du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), il est prévu l'acquisition d'un lot important de matériels et équipements agricoles (matériel de préparation des terrains, matériel spécial pour maraîchage, petits moulins à fougou et pétrisseurs de manioc). C'est à ce titre que vous êtes invité à vous rapprocher du bureau du PNUD pour retirer gratuitement la demande de cotation qui vous permettra de participer à la compétition pour ce marché. Le délai de dépôt des offres est fixé au 31 octobre 2018.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Emma N'gouan-Anoh
Chargée du Bureau

Ministère de la Culture et des arts/UNESCO Même combat: inscrire le site de Mbé au patrimoine mondial

Organisé conjointement par le ministère de la Culture et des arts et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'atelier relatif à la justification de la valeur universelle exceptionnelle et analyse comparative du domaine royal de Mbé a eu lieu le mardi 25 septembre à Brazzaville.

C'est Romain Pindou, conseiller administratif et juridique du ministre de la Culture et des arts, qui a patronné la cérémonie d'ouverture des travaux. En présence, entre autres, de la directrice des musées, des monuments et sites historiques, opératrice technique du projet, experte nationale, Nicole Mantsanga Bambi; de l'experte internationale de l'UNESCO, Suzanne Pulchérie Ela Nnomo; du coordonnateur adjoint du projet, expert national, Jean Omer Ntady, et de plusieurs cadres tékés.

Dans son allocution, Romain Pindou a rappelé certains moments importants de l'histoire, tout en présentant quelques arguments pertinents soutenant l'idée d'insérer Mbé au patrimoine de l'UNESCO. «Pour mémoire, c'est le domaine royal de Mbé qui a abrité la signature le 10 septembre 1880 du traité entre l'explorateur français Pierre Savorgnan De Brazza et le Makoko Iloo 1^{er}. Traité qui suscita l'idée de la Conférence de Berlin de 1885... Les rites liés à la désignation, à l'investiture et aux funérailles des Makoko, les épopées qui racontent la gloire, la grandeur et la généalogie des différentes familles téké, y compris celle des Makoko, sont entre autres éléments qui justifient la pertinence de son processus de classement au patrimoine mondiale, au même titre que d'autres sites similaires comme le Palais royal d'Abomey, au Bénin», a-t-il affirmé.

Abondant dans le même sens, Nicole Mantsanga Bambi a souligné l'importance de l'atelier. «L'exécution de cette étape du



Une vue des participants à l'atelier

processus nous permettra d'une part, d'évaluer l'état actuel du site avec la participation active des communautés de Mbé et, d'autre part, d'élaborer deux parties essentielles de l'argumentaire qui justifie la pertinence et l'opportunité de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, à savoir: la valeur universelle exceptionnelle et l'analyse comparative», a-t-elle renchéri.

Plusieurs thèmes ont été décorés au cours de cet atelier: «Justification de la Valeur universelle exceptionnelle», par Suzanne Pulchérie Nnomo; «Etude d'impacts environnementaux sur le site de Mbé», par Jean Omer Ntady, qui a mis en évidence «des risques que peut présenter ce dossier, si l'on n'y prend garde»; «Analyse comparative», par Nicole Mantsanga Bambi; «L'existence des vestiges archéologiques sur le site de Mbé», par Léopold Mpika; «Les monarques de Mbé», par Rodhez Onpou, qui a rappelé la généalogie de tous les Makoko; «Les tenants et les aboutissants du traité de Makoko», par Emmanuel Adzou et «La Présentation des mécanismes de conservation du patrimoine naturel et culturel chez les Tékés», par Alexandre Mpinanzi. Ces thèmes, qui plaident tous pour l'inscription du site de Mbé au patrimoine mondial, ont fait l'objet d'échanges entre participants à l'atelier. Lequel avait pour objectif de contribuer au classement du site royal de Mbé au patrimoine mondial, en justifiant

sa valeur universelle et en faisant une analyse comparative des sites similaires. Et s'inscrit dans le processus de protection du patrimoine national, culturel et naturel. D'autant plus que «le Domaine royal de Mbé a été positionné depuis plus d'une décennie».

Les débats ont permis aux participants de mieux appréhender l'importance de la problématique. Un accent particulier a été mis sur les valeurs de conservation du Domaine royal de Mbé, les réflexions préliminaires sur l'analyse comparative.

Selon le communiqué final sanctionnant les travaux, Cet atelier a permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance du site de Mbé; ils conviennent que le Domaine royal de Mbé possède des éléments susceptibles de lui conférer une valeur universelle exceptionnelle; proposent à la communauté locale de Mbé la mise en œuvre de tous les moyens en sa disposition pour la conservation du site de Mbé; aux pouvoirs publics la constitution d'un comité technique permanent chargé de la préparation du dossier d'inscription et la mise à disposition des fonds nécessaires pour la suite de la procédure; et souhaitent l'adhésion du politique au processus d'inscription du domaine royal de Mbé sur la liste du Patrimoine mondial.

Larsain Polmer
NKENDA ZASSET
(stagiaire)

Vient de paraître «L'Entrepreneuriat au féminin» de Giresse et Elite Akono

De nationalité congolaise, Giresse et Elite Akono viennent de commettre, aux Editions Jets D'encre (Paris, France), un essai: «L'Entrepreneuriat au féminin».

Sous-titré «Modèle de développement socio-économique», «L'Entrepreneuriat au féminin» est un livre pertinent de 216 pages sur un thème actuel et au cœur de la dynamique de développement. «Malgré une hausse observée dans les années 1990, le pourcentage d'entrepreneurs féminins est encore bien trop faible, comparé au nombre d'entrepreneurs masculins. Pourtant, le potentiel créatif et entrepreneurial de ces «entrepreneuses», femmes intelligentes et engagées, est indéniable. Cet ouvrage a pour but de présenter et de défendre l'entrepreneuriat féminin dans lequel il est grand temps d'investir car il constitue l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité homme/femme et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable», lit-on, à la quatrième page de couverture de l'ouvrage disponible en librairie au prix de 17,50€.

Pour la petite histoire, Giresse Akono est expert certifié en ingénierie entrepreneuriale et management des organisations, fondateur et président directeur



Elite Akono



Giresse Akono

du premier cabinet d'entrepreneuriat social au monde: Docteur Audit.

Postulant au prix Nobel en économie et lauréat du prix mondial Young Global Changers, il est également le président-fondateur du Think Tank mondial de valorisation et reconnaissance du génie féminin: ELISTA.

Pour sa part, Elite Akono, experte en coaching entrepreneurial, est une fervente militante de la promotion du genre dans le milieu entrepreneurial. Lauréate du prix américain YALI et vice-présidente du Think Tank ELISTA, elle est également la fondatrice de la plateforme de coaching en entrepreneuriat féminin Elite Academy qui a pour objectif de faciliter l'accès des femmes vulnérables issues des



La couverture du livre milieux pauvres aux services financiers.

V.C.Y.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

T.T.C ENGINEERING CONSULTANT SERVICES en sigle « TECS »

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de FCFA : Cinq Millions (5.000.000), RCCM n°CG/PNR/13 B 1273

Siège social : 10, rue Impasse MPAMA, rond-point Kassaï, Centre-ville

BP : 673 Pointe-Noire

Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de la gérance de la société T.T.C ENGINEERING CONSULTANT SERVICES en sigle «TECS», en date du 18 Septembre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 24 Septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 26 Septembre 2018 sous le folio 177/38 N°7203, il a été décidé ce qui suit :

Transfert du siège social : Madame Valeria Elena Maria MILANESI, agissant en qualité de gérante a décidé de transférer le siège social de la société T.T.C ENGINEERING CONSULTANT SERVICES en sigle « TECS » SARL, à compter du 1er Octobre 2018.

Le siège social est désormais sis 1 angle Avenues Commandant FODE et Benoit GANONGO, 2e étage, Immeuble Morija, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B 1273 – 18 DA 2713.

Fait à Pointe-Noire, le 05 Octobre 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,

Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

IFP TRAINING

Société Anonyme au capital de 2.688.000 Euros

Siège social : 232, avenue Napoléon Bonaparte

92 500 Rueil Malmaison

449 340 116 RCS Nanterre

Suivant procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la Société «IFP TRAINING », en date du 21 Juin 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 07 Septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 14 Septembre 2018 sous le folio 170/17 N°6959, il a été décidé de la fermeture et radiation de la succursale "IFP TRAINING" en République du Congo.

Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/14 B 405.

Fait à Pointe-Noire, le 26 Septembre 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,

Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

STL OIL & GAS SERVICES CONGO

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 6.500.000 Francs CFA, RCCM n°CG/PNR/13 B 1300

Siège social sis 57, Avenue KOUANGA MAKOSSO, Zone portuaire

Pointe-Noire, République du Congo

Suivant procès-verbal des décisions de l'Assemblée Unique de la société STL OIL & GAS SERVICES CONGO, en date du 22 Décembre 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 Juin 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 26 Juin 2018 sous le folio 116/81 N°4351, il a été décidé de la nomination du Cabinet GKM GRANT THORTON CONGO, en qualité de Commissaire aux comptes de la société « STL OIL & GAS SERVICES CONGO », pour une durée trois (03) exercices sociaux.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B 1300 – 18 DA 2734.

Fait à Pointe-Noire, le 05 Octobre 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE

ANNONCES

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°79/2018/DCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	N° de réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arr.	Départements	Requérants
01	3309 du 21/07/2017	Plle (s) 9 Bloc 145 Section H Superficie 500m ²	Aéroport	N°1	Niari	Service de Contrôle des produits forestiers à l'exploitation
02	2775 du 10/08/2015	Plle (s) / Bloc / Section / Superficie 400m ²	Lissanga (cercle des pionniers)	N°2	Niari	Mme BOUHOYI née PEMBET Martine
03	3338 du 01/09/2017	Plle (s) 27 Bloc 04 Section L Superficie 380m ²	Capable (mouana-nto)	N°1	Bouenza	KYMBASSA BOUSSI Sylvert Béranger
04	3431 du 03/01/2018	Plle (s) 06bis Bloc 36 Section A Superficie 374,32m ²	Grand Marché	N°1	Niari	PASSY Amedé
05	3473 du 23/02/2018	Plle (s) 14 et 15 Bloc 39 Section A Superficie 766m ²	Marché	N°1	Niari	MAKOSSO KITSINGA Valentin
06	1283 du 18/04/2012	Plle (s) 01 Bloc 60 Section G Superficie 400m ²	Capable	N°1	Niari	LOUNDALA Jean Robert
07	3533 du 12/06/2018	Plle (s) 07 Bloc 18 Section L Superficie 665,96m ²	Tsila	N°2	Niari	ONDAYE Sylvie
08	3412 du 17/11/2017	Plle (s) 1 et 12 Bloc 66ter Section Q Superficie 800m ²	Mangandzi	N°2	Niari	Enfants MABIALA MABIALA
09	3071 du 16/06/2016	Plle (s) / Bloc / Section / Superficie 1.762m ²	Quatre points cardinaux	N°2	Niari	KITHEMBO Jean Claude
10	3183 du 08/12/2016	Plle (s) 1 Bloc 01 Section E Superficie 151409,73m ² soit 15ha 14a09ca	Loutété (zone rurale)	N°2	Mfouati	MBENGUELE Clément
11	3485 du 28/03/2018	Plle (s) 1 à 8 Bloc 1 Section B (2e tranche) Superficie 3800m ²	Moukondo	N°2	Louvkou	Mme KITSOUKOU née NZAOU TSATSI J. et Enfants
12	3538 du 20/06/2018	Plle (s) 07 Bloc / Section E Superficie 600m ²	Petit - Zanaga	N°2	Niari	Mme TCHITCHELLE née PANGOU Bledé Doriane
13	3443 du 17/01/2018	Plle (s) 127 Bloc 19 Section O (ex C) Superficie 429,60m ²	MOUKEMBO 2	N°2	Bouenza	KANOUKOUNOU Audrey Bertille
14	2964 du 29/02/2016	Plle (s) 04 Bloc / Section E Superficie 400m ²	Petit - Zanaga	N°2	Niari	MAKOUANGOU NZOUMBA Rodélie Niglége
15	3510 du 19/04/2018	Plle (s) 02 Bloc 11 Section K Superficie 500m ²	GAIA (Armée du Salut)	N°1	Niari	MOUSSOUNGOU GOMA Simon
16	3457 du 07/02/2018	Plle (s) 01bis Bloc 12bis Section M3 Superficie 600m ²	Lissanga	N°2	Niari	GATSUI Hamed Hervé
17	3532 du 08/06/2018	Plle (s) 18 Bloc 29 Section J Superficie 253,61m ²	Babémé	N°1	Niari	DILOUNGOU Anthony Bonheur
18	3484 du 28/03/2018	Plle (s) 1 à 12 Bloc 02 Section B (2e tranche) Superficie 6000m ²	Moukondo	N°2	Louvakou	KITSOUKOU Joseph et Enfants
19	1964 du 11/09/2013	Plle(s) 09 et 10 Bloc 107 Section P2 Superficie 800m ²	Kitsitsidi	N°2	Niari	MAHOUNGOU - NGOUBILI Charles Centaine Smith
20	3337 du 01/09/2017	Plle (s) 04 et 05 Bloc L4 Section C Superficie 1000m ²	Kanzi	N°2	Madingou P	KYMBASSA BOUSSI Sylvert Béranger
21	3566 du 23/08/2018	Plle (s) 5 et 6 Bloc 18 Section P Superficie 1000m ²	LOUADI 5 (Péage)	N°2	Soulouka	KIBOULOU Bernard et Enfants
22	3476 du 12/03/2018	Plle (s) 2 Bloc 1 Section B Superficie 500m ²	Moukondo	N°2	Louvakou	KITSOUKOU André et Enfants
23	3432 du 03/01/2018	Plle (s) 06ter Bloc 36 Section A Superficie 311,58m ²	Grand Marché	N°1	Niari	MOUNTAGA Guissé
24	2674 du 17/04/2015	Plle (s) / Bloc / Section M Superficie 7.177,89m ²	Lissanga (zone MABIKA)	N°2	Niari	ATHANE Gérard
25	3475 du 07/03/2018	Plle (s) 01bis Bloc 87 Section Q3 Superficie 400m ²	Mangandzi (Sénateur)	N°1	Niari	VITOU KOKOU Rock
26	3477 du 12/03/2018	Plle (s) 2 et 3 Bloc 11ter Section B Superficie 1000m ²	Moukondo	N°2	Louvakou	KITSOUKOU André et Enfants
27	3336 du 01/09/2017	Plle (s) 01 Bloc 18 Section B Superficie 400m ²	Capable	N°2	Madingou P	KYMBASSA BOUSSI Sylvert Béranger
28	3565 du 23/08/2018	Plle (s) 14 Bloc 03 Section L Superficie 400m ²	Tsila	N°2	Niari	SAMBA Barthélémy
29	3487 du 30/03/2018	Plle (s) 09 Bloc 38 Section K Superficie 400m ²	GAIA	N°2	Niari	TSONA Margueritte
30	3534 du 13/06/2018	Plle (s) 10 Bloc 131 Section K Superficie 436,80	33 rue MFOUATY (GAIA)	N°2	Niari	NGUEBET Eugène
31	3173 du 05/12/2016	Plle (s) 04 Bloc 60 Section L2 Superficie 400m ²	Kitsitsidi	N°2	Niari	GERAUD - M'AVOUNGOU Poaty
32	2043 du 22/11/2013	Plle (s) 9 ; 10 ; 11 et 12 Bloc 12 Section C1 Superficie 1600m ²	Matsédendé	N°2	Louvakou	TSIKA Alain
33	3444 du 17/01/2018	Plle (s) 933 Bloc L82 Section P Superficie 400m ²	LOUADI 3	N°2	Soulouka	KANOUKOUNOU Audrey Bertille
34	3526 du 24/05/2018	Plle (s) 10 Bloc 06 Section L3 Superficie 400m ²	Lissanga / Tembé	N°2	Niari	SOUKOU MBOUMBA Divine Benie
35	3452 du 25/01/2018	Plle (s) 9 Bloc 1 Section E Superficie 400m ²	Petit - Zanaga	N°2	Niari	Eglise Evangélique du Congo (Paroisse - Cité Dolisie)
36	3523 du 24/05/2018	Plle (s) 01 Bloc 6 Section L3 Superficie 400m ²	Lissanga / Tembé	N°2	Niari	SOUKOU BAYE Yabelang
37	3567 du 23/08/2018	Plle (s) 9 Bloc 18 Section P Superficie 500m ²	LOUADI 5 (Péage)	N°2	Soulouka	MOUSSA Jean daniel Edgard et Enfants
38	3265 du 19/05/2017	Plle (s) 5 Bloc 98 Section I Superficie 370,50m ²	Centre - ville (mouana - nto)	N°1	Bouenza	MATSANGA BATOUJALA Doriane
39	3524 du 24/05/2018	Plle (s) 2 Bloc 6 Section L3 Superficie 400m ²	Lissanga / Tembé	N°2	Niari	SOUKOU Romain Kensol
40	3522 du 24/05/2018	Plle (s) 03 Bloc 20 Section J Superficie 731m ²	Mboungou Paul	N°1	Niari	MOUANDA Bernard
41	3466 du 20/02/2018	Plle (s) / Bloc / Section I Superficie 720m ²	CQ n°2 Houanssa	N°2	Moyondzi	MOUKIAMA MBERI Davy Cedric Yann
42	3492 du 09/04/2018	Plle (s) 38 Bloc 04 Section E (ex 5) Superficie 400m ²	Av. 31 juillet Bis (Soulouka)	N°2	Bouenza	BILOUNGOULOU MOUKOUNDZI Fred Nayacha
43	3442 du 17/01/2018	Plle (144 et 145) Bloc 15 Section K (ex 02) Superficie 1.364,60m ²	Yoka Ngassi Président	N°1	Mouana - Nto	KANOUKOUNOU Félix
44	3525 du 24/05/2018	Plle (s) 9 Bloc 6 Section L3 Superficie 400m ²	Lissanga / Tembé	N°2	Niari	SOUKOU OUDIGOU Binediéle
45	0991 du 16/03/2011	Plle (s) / Bloc 48 Section L3 Superficie 23.652m ²	Mbounda	N°3	Niari	BOUNSAANA Hilarion Victor
46	3571 du 31/08/2018	Plle (s) 01;02;03;04;05 et 06 Bloc 06 Section N°3 (2e T) Superficie 3.750m ²	Derrière INECO (Famille Ngot - NZOUNGOU)	N°1	Niari	TSIMBATSONDAA et Tsimbat. née TCHISSAMBOU G.C
47	3451 du 25/01/2018	Plle (s) 09 Bloc 139 Section N1 Superficie 400m ²	TAHITI	N°1	Niari	MILEMBOU Etienne
48	3462 du 09/02/2018	Plle (s) 16 Bloc 14 Section I Superficie 463,10m ²	Bacongo	N°1	Niari	L'EGLISE APOSTOLIQUE SEMENCE DE VIE
49	3554 du 25/07/2018	Plle (s) 15 et 16 Bloc 04 Section P2 Superficie 800m ²	Kitsitsidi (zone de MAFOUA Léonce)	N°2	Niari	MOUNZIKA Fidèle

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale

Bernard KIBOULOU

Dolisie, le 27 Septembre 2018

Inspecteur Principal

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N° 013/2018/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours, cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de Réquisition	Référence Cadastre	Quartiers	Arr.	Requérants
01	9311 du 11/05/2018	Section AF, Bloc : 126, Parcelle : 05, Superficie : 509,32m ²	SIAFOUMOU	05	MABIKA NSIMBA Laurel D'assise
02	8465 du 30/05/2017	Section AE suite, Bloc : 167, Parcelle : 09, Superficie : 480,00m ²	SIAFOUMOU (suite)	05	ONGOKO ODIO Geoffroy Eric Marcial
03	9349 du 28/05/2018	Section AL, Bloc : 28, Parcelle : 04, Superficie : 431,07m ²	LOANDJILI (Chris-Roi)	04	TABUNA Marcel
04	8782 du 06/10/2018	Section: ACY1, Bloc : 16, Parcelles : 06 à 10, Superficie : 2500,00m ²	MAKOLA	HINDA	M'VOULA NTSONDE Patricia Marie Cornellie NP
05	9043 du 16/02/2018	Section: ACY1, Bloc : 16, Parcelles : 06 à 10, Superficie : 2500,00m ²	MAKOLA	HINDA	M'VOULA NTSONDE Patricia Marie Cornellie NP
06	9340 du 24/05/2018	Section: AE, Bloc : 105, Parcelle : 07, Superficie : 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	Jeannot Mathieu Julien et Mme NGUIMBI KIMINOUI Brelle Nellersine
07	6721 du 21/08/2015	Section: CK, Bloc : 46 bis, Parcelle: 01 Bis Superficie : 250,00m ²	MONT KAMBA	04	HOUNYE HOUNKPE GBENAHOU Maddy
08	8212 du 09/02/2017	Section: L, Bloc : 126, Parcelle: 10, Superficie : 279,79m	SAINT PIERRE	01	CISSE BOUBA
09	8213 du 09/02/2017	Section: L, Bloc : 126, Parcelles : 07, 08 et 09, Superficie : 598,72m	SAINT PIERRE	01	CISSE SILAMAKAN
10	9164 du 26/03/2018	Section: AE, Bloc : 07, Parcelle : 01 qter, Superficie : 500,07m ²	SIAFOUMOU (MPENGA)	05	OKO KOUMOU
11	8845 du 14/11/2017	Section: /, Bloc : /, Parcelle : /, Superficie : 278,00m ²	VILLAGE MENGOU	LOANGO	SOCIETE CELTEL CONGO
12	9424 du 25/06/2018	Section: ACM1, Bloc : 218, Parcelles : 01 et 03, Superficie : 1000,00m ²	TCHIFOUNGOU	04	KIONGA MOUISOU Hugues Médard
13	4937 du 31/12/2013	Section: AC, Bloc : 05, Parcelle : 03 bis, Superficie : 240,00m ²	1 ^{er} Camp CORAF (Famille mbota Raffinerie)	05	KITSOUKOU MOUKOUNGUA Leberger et Frères
14	9119 du 13/03/2017	Section: ABZ4, Bloc : 20, Parcelles : 01 et 02, Superficie : 1000,00m ²	DIOSO	LOANGO	FOUY SOUNGOU Philomène
15	8219 du 13/02/2018	Section: AI, Bloc : 176, Parcelle : 08, Superficie : 414,08m ²	MAKAYABOU	05	LINDIEDIE ODZOKION Guy Sam César
16	4370 du 07/08/2013	Section: BV, Bloc : 70, Parcelle : 02, Superficie : 500,00m ²	MONGO KAMBA	04	TCHICAMBOUD Christelle Arlette
17	9444 du 09/07/2018	Section : BU, Bloc : 38, Parcelles: 11, Superficie : 500,00m ²	NGOFFO	05	TCHIKAYA Pulcherie Zita Bienvenue
18	9360 du 05/06/2018	Section : L, Bloc : 117, Parcelles: 11, Superficie : 382,39m ²	SAINT PIERRE	01	Rodez Aubin ILIMBI
19	9362 du 07/06/2018	Section : T, Bloc : 49, Parcelles: 08, Superficie : 704,84m ²	MAWATA	01	MASSAMBA Marie Thérèse
20	8401 du 26/04/2017	Section : ABZ1, Bloc : 33, Parcelles: 01 et 03, Superficie : 1000,00m ²	POINTE INDIENNE	LOANGO	DIABANKANA Prisca Carine
21	8389 du 21/04/2018	Section : ACL1, Bloc : 260, Parcelle: 02, Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	05	DIABANKANA Prisca Carine
22	8383 du 21/04/2018	Section : ACL1, Bloc : 273, Parcelle: 04, Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	05	DIABANKANA Prisca Carine
23	8259 du 27/02/2017	Section : T, Bloc : 53, Parcelle: 02, Superficie : 685,00m ²	MAWATA	02	TATY Eliette Marie Evelyne
24	9047 du 16/02/2018	Section : /, Bloc : /, Parcelles : /, Superficie: 2000,00m ²	BAS KOUILOU	LOANGO	Mr et Mme MOULOPO Rachad
25	9433 du 04/07/2018	Section : R, Bloc: 50, Parcelle: 408 bis, Superficie : 200,00m ²	Quartier 31 Juillet	01	PEMOT KOSSI Eden Marcelle
26	9334 du 23/05/2018	Section P, Bloc : 96, Parcelle : 12, Superficie : 186,00m ²	MVOUMVOU	02	MAHOUNGOU née Fleure Edwige Alida GOMA
27	9370 du 11/06/2018	Section : AE, Bloc : 91, Parcelle : 4, Superficie : 250,00m ²	SIAFOUMOU	05	MIAHOUMAMA Kidvy Dafrag Fresnel
28	9468 du 23/07/2018	Section : ACM1, Bloc : 164, Parcelle 03, Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU (famille TCHIFOUNGOU)	04	TSOTSA Edric Nathanael et LOUBAYI Eva Blandine S.
29	9130 du 15/03/2018	Section : ABW1, Bloc : 170, Parcelles: 02, Superficie : 495,18m ²	KOUFOLI	05	OMPALA Pierre Geoffroy
30	9475 du 25/07/2018	Section : AB, Bloc : 45, Parcelles : 08 bis, Superficie : 130,00m ²	SONGOLO	05	MOLEKE Edite Marie Annette

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 10 Août 2018

Le chef de bureau,

Défaite compromettante des Diables-Rouges à Monrovia

Signaux d'alarme au rouge!

A lors qu'ils pouvaient améliorer leur compte points et leur position au classement du groupe G en cas de victoire ou garder le moral haut en cas de match nul, les Diables-Rouges du Congo ont tout gâché en chutant 2-1 au Liberia, mardi 16 octobre à Monrovia, en match comptant pour la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. A cette allure, ils risquent de suivre la phase finale sur le petit écran. Et les Congolais n'en finiront plus de pleurer leur gloire passée.

Rapidement menés au score (deux buts en moins d'un quart d'heure), et malgré la réduction du score signée Vinny Ibara (15e), les Diables-Rouges n'ont pas proposé grand-chose. Un revers fatal d'autant plus qu'ils restent scotchés à la troisième place avec 4 points à deux journées de l'épilogue. Ils sont même rejoints par le Liberia (4 points). Le Zimbabwe (8 points) et la RDC (5 points), qui s'affrontaient aussi, pointent respectivement à 4 longueurs et 1 longueur devant. Autant dire que même si le groupe G est encore loin de livrer son verdict, on distingue mal désormais comment les Diables-Rouges vont se tirer d'affaires lors des prochaines sorties. Ils recevront la RDC le 16 novembre dans le cadre de la cinquième journée, et se déplaceront au Zimbabwe en mars 2019 lors de la dernière journée.

Un turn-over improductif

Il est difficile d'expliquer ce qui s'est produit à Monrovia. Les Diables-Rouges qui ont tant fait rêver après leur victoire



Les vaincus de Monrovia. Debout, de g. à dr. : Baudry, Mayembo, Bakoua, Ibara, Oniangué. Croubés: Dylan Saint Louis, Makiessé, Massa, Nkouka, Loussoukou, Bissiki.

de jeudi dernier à Brazzaville devant le même adversaire se seraient-ils laissés endormir par ce succès et les millions de francs CFA tombés dans leurs poches au point d'oublier la suite de la compétition?

Pour le match de Monrovia, Candido Valdo a opéré pas moins de quatre changements dans le onze entrant, par rapport à l'équipe alignée jeudi 11 octobre dernier à Brazzaville face au même adversaire (3-1). Une véritable révolution prônée par l'ancien joueur du PSG, puisqu'il a eu l'audace de faire reléguer sur le banc Merveil Ndockyt (auteur d'un but et d'une passe lors du précédent match), Romaric Etou (auteur d'une prestation plus ou moins réussie jeudi dernier), Baron Kibamba et Thievy Bifouma (qui aurait renoncé à débiter la partie). Même si Valdo a cru bien

faire en tournant son effectif, il n'en demeure pas moins que ses changements ne lui ont pas donné raison, puisque les Diables-Rouges n'ont rien démontré. Son turn-over s'est avéré finalement improductif, puisque les «remplaçants» n'ont pas été à la hauteur des «remplacés» dans ce rendez-vous.

Le Congo qui abordait cette rencontre avec l'objectif de consolider son envolée victorieuse aurait pu se présenter avec la même équipe type qu'à l'aller, une manière de se donner plus de chances pour revenir avec au moins le match nul, estiment les observateurs. Si le match de jeudi dernier a donné des signes positifs d'une équipe en pleine reconstruction, la sortie libérienne a prouvé que le chemin reste encore long pour Valdo et sa troupe.

Les deux premiers du groupe se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet). En cas d'égalité de points entre deux équipes, au terme des matchs de groupe, elles seront départagées comme premier critère par la meilleure différence de buts lors des rencontres les ayant opposées.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Liberia bat Congo (2-1). Buts: Dennis Teah (7e) et William Jebor (12e), pour le Liberia; Vinny Ibara (15e), pour le Congo. Congo: Chansel Massa; Marvin Baudry, Carol Bakoua, Fernand Mayembo, Dimitri Bissiki Magno-kélé; Prince Oniangué, Garcia Nkouka, Junior Amour Loussoukou (Delarge Dzon, 83e); Junior Makiessé (puis Merveil Ndockyt), Vinny Ibara, Dylan Saint Louis (puis Cabwey Kivutuka, 46e). Entr.:

Karaté à Pointe-Noire

Une ligue aux grandes ambitions

Comme souvent en début de saison sportive, la Ligue départementale de karaté de Pointe-Noire/Kouilou a tenu son conseil départemental sous la férule de son président, Me Michel Malalou. C'était le 23 septembre dernier. Après des débats fructueux, les 59 conseillers concernés ont unanimement arrêté les différentes activités à réaliser tout au long de la saison sportive 2018-2019, ainsi que la période de leur tenue.

Première activité: la Coupe Papa Noël, le 23 décembre prochain. S'en suivront, en janvier 2019, l'opération de renouvellement des licences, les visites médicales et les examens de passage de grade de la ceinture marron 2ième kyu, la ceinture noire 1ier Dan (shodan), et la ceinture noire 2ième Dan (nidan).

Ce ne sera pas le seul événement de la nouvelle saison. Les rendez-vous sont nombreux et divers:

-Janvier 2019 sera aussi le mois des stages de passage de grade de la ceinture noire 3ième Dan (sandan) à la ceinture noire 6ième Dan (rokkudan) organisés par la



Les budokas seront en éveil toute la saison

Fédération.

-Février verra le déroulement du stage d'arbitrage et de remise à niveau, les championnats sectoriels et départementaux des cadets, juniors et seniors.

-Mars sera le mois des Opens, celui des dames intitulé "La Ponténégrine" et celui des hommes dits "Les leaders".

-Au mois de juin, la direction départementale des Sports et de l'éducation physique va organiser un séminaire de renforcement des capacités à l'intention des cadres techniques

des pratiquants du karaté tous styles confondus sur le thème générique: «Méthodologie de l'entraînement sportif». La deuxième édition de l'Open de Pointe-Noire, en version juniors et seniors aura lieu en août.

-Enfin, avant les vacances (1er au 30 septembre 2019), l'épilogue de la saison aura lieu en août avec l'Open des sponsors. Voilà donc toute une activité qui doit mettre en éveil les budokas ponténégrins.

Equateur Denis NGUIMBI

Repères

*CAN 2019: 4 qualifiés déjà! A l'issue de la 4e journée des éliminatoires disputée mardi dernier, on connaît les 4 premières sélections qui ont validé leur billet pour la phase finale sur le terrain. Il s'agit de Madagascar, de la Tunisie, de l'Egypte et du Sénégal qui rejoignent le Cameroun, pays-hôte. A part les Malgaches, qui vont découvrir la phase finale, il s'agit tous d'habités.

*Ces sélections déjà éliminées. Si 4 sélections ont déjà validé leur billet, 7 autres équipes viennent en revanche de perdre tout espoir de qualification à deux journées de la fin. Il s'agit de la Guinée Equatoriale et du Soudan (Groupe A), du Soudan du Sud (Groupe C), des Seychelles (Groupe E), du Botswana (Groupe I) ainsi que du Swaziland et du Niger (Groupe J).

*Les Diables-Rouges toujours fébriles à l'extérieur. La défaite concédée mardi 16 octobre par les Diables-Rouges à Monrovia a encore une fois confirmé la fébrilité de l'équipe nationale de football du Congo en dehors de ses bases, elle qui n'a plus gagné en déplacement depuis le 14 novembre 2015 face à l'Ethiopie (4-3). C'était sous l'ère Le Roy.

*Valdo aurait parlé. Sur les réseaux sociaux circulent les propos attribués à Candido Valdo, le sélectionneur des Diables-Rouges. «Je suis responsable de ce qui s'est passé ici. N'allez pas chercher les boucs-émissaires ailleurs», aurait-il déclaré. Radio-Congo promet de diffuser son interview dans son émission du samedi 20 octobre à partir de 16h30.

*Vinny Ibara libéré. Après ses deux premières apparitions non convaincantes en sélection nationale, l'attaquant congolais de l'USMA (Algérie) a inscrit son deuxième but d'affiliée sous le maillot des Diables-Rouges en usant chaque fois de sa tête.

Département de Pointe-Noire

Pour les ligues, un nouveau départ

Les ligues départementales de Pointe-Noire ont fait d'une pierre deux coups dimanche 7 octobre dernier. Elles ont clôturé la saison sportive 2017-2018 et procédé à l'ouverture de celle de 2018-2019. Cette double cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller aux sports Gaston Makosso, représentant le préfet de Pointe-Noire, et naturellement du directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Ndinga Biangou.



Les sportifs étaient nombreux au lancement de la nouvelle saison

Prenant la parole au nom de tous les sportifs, Michel Malalou, président de la ligue départementale de karaté, a rappelé que la saison sportive 2017-2018 était désormais une histoire pour les sportifs de la ville océane. «Si le parcours d'une quelconque ligue était entaché d'irrégularité ou que les résultats obtenus n'ont pas été satisfaisants, mais pour cette nouvelle année sportive le tir sera corrigé par l'ensemble des sportifs, en dépit de nos conditions de travail difficiles, rudimentaires, précaires dans nos différentes sphères. Cette saison est pleine d'enjeux, car les événements sportifs qui pointent à l'horizon sont des rendez-vous auxquels les résultats des différentes ligues sont très attendus par nos fédérations. Mettons-nous résolument au travail dès aujourd'hui pour que notre département ne soit pas en reste!» a-t-il déclaré.

Clôture de la saison sportive 2017-2018, Joseph Biangou Ndinga, a exhorté les dirigeants et athlètes au travail: «Au moment où s'ouvre la nouvelle saison, votre responsabilité est engagée. La direction départementale des sports et de l'éducation physique, attend vos ligues sur la plus haute marche du podium. Nous ne ménagerons aucun effort pour le suivi de vos programmes d'activités conformément à la circulaire du ministère des Sports et de l'éducation physique et la feuille de route pour cette olympiade 2017-2020.

Chaque ligue présente agrémente la cérémonie par des démonstrations. Un véritable régal pour l'oeil.

Equateur Denis NGUIMBI

MINOTERIE DU CONGO S.A «MINOCO»

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 3.200.000.000 Francs CFA
Siège social: Moulin, Port Autonome de Pointe-Noire,
B.P.: 871, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/10 B 1329

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 3 juillet 2017, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 6 septembre 2018, sous le n° 6756, folio 164/30, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'administration, Monsieur Steve BRESKY, pour la durée de son mandat d'Administrateur, sous réserve du renouvellement de celui-ci par la prochaine Assemblée Générale, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les états financiers de synthèses de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 7 août 2017, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 6 septembre 2018, sous le n° 6755, folio 164/29, les Actionnaires de la société ont notamment décidé de renouveler les mandats de l'ensemble des Administrateurs, pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir:

-Monsieur Steve BRESKY;
-Monsieur Armando LOPES;
-Monsieur Jim GUTSCH;
-Monsieur David DANNOV;
-Monsieur Richard PRINCE;
-Monsieur Yves JEHANNO.

Dépôt desdits actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056